



Assemblée générale

Soixante-huitième session

88^e séance plénière

Vendredi 23 mai 2014, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

En l'absence du Président, M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 115 de l'ordre du jour (suite)

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général (A/68/302/Add.2)

Le Président par intérim : Conformément à la décision 42/450 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1987, les membres du Comité du programme et de la coordination sont désignés par le Conseil économique et social et élus par l'Assemblée générale.

Les membres se souviendront qu'à sa 40^e séance plénière, le 30 octobre 2013, l'Assemblée a élu cinq membres du Comité pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014. Les membres se rappelleront également qu'à sa 61^e séance plénière, le 6 décembre 2013, l'Assemblée a élu le Maroc membre du Comité pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2014 et s'achevant le 31 décembre 2016. Les membres se souviendront aussi que, par sa décision

2013/201 E du 7 novembre 2013, le Conseil économique et social a reporté la présentation de la candidature d'un membre à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2014 et prenant fin le 31 décembre 2016.

À cet égard, l'Assemblée est saisie d'une note du Secrétaire général publiée sous la cote A/68/302/Add.2. Comme il est indiqué dans ce document, par sa décision 2014/201 A du 23 avril 2014, le Conseil économique et social a proposé à l'Assemblée générale d'élire la République de Corée pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2016.

Conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, toutes les élections ont lieu au scrutin secret et il n'est pas fait de présentation de candidatures. Toutefois, je rappelle qu'en vertu du paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la pratique consistant à ne pas avoir recours au scrutin secret pour les élections aux organes subsidiaires lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir doit devenir la pratique normale à moins qu'une délégation ne demande expressément qu'une élection donnée fasse l'objet d'un vote. En l'absence d'une telle demande, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection sans avoir recours au scrutin secret?

Il en est ainsi décidé.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

14-40823(F)



Document adapté

Merci de recycler



Le Président par intérim : Puis-je par conséquent considérer que l'Assemblée souhaite déclarer la République de Corée élue membre du Comité du programme et de la coordination pour un mandat prenant effet le 23 mai 2014 et s'achevant le 31 décembre 2016?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim : Je rappelle aux membres que le Conseil économique et social a décidé de reporter de nouveau la présentation à l'Assemblée générale des noms des trois membres, à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, qu'elle sera invitée à élire, dont deux pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2014 et un pour un mandat commençant à la date de l'élection et prenant fin le 31 décembre 2015.

L'Assemblée a ainsi achevé son examen du point 115 a) de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Le Président par intérim : L'Assemblée générale va maintenant examiner le point 23 a), « Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) », en vue de tenir une réunion consacrée au thème général intitulé « Élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 », conformément aux résolutions 63/230 du 19 décembre 2008, 67/224 du 21 décembre 2012 et 68/226 du 20 décembre 2013.

Les membres se souviendront que l'Assemblée générale a achevé l'examen du point 23 a) de l'ordre du jour à sa 71^e séance plénière, le 20 décembre 2013. Afin de pouvoir tenir la réunion consacrée au thème général, intitulé « Élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 », l'Assemblée devra reprendre son examen du point 23 a) de l'ordre du jour.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite reprendre l'examen du point 23 a) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim : Les membres se souviendront également qu'à sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé de

renvoyer le point 23 a) de l'ordre du jour à la Deuxième Commission.

Afin que nous puissions tenir la réunion, puis-je aussi considérer que l'Assemblée souhaite examiner le point 23 a) de l'ordre du jour directement en séance plénière et procéder immédiatement à son examen?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Point 23 de l'ordre du jour (suite)

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Réunion consacrée à l'élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015

Le Président par intérim (parle en anglais) : Ce matin, j'ai le grand plaisir de faire la présente déclaration au nom du Président de l'Assemblée générale, qui regrette vivement de ne pouvoir être parmi nous.

« L'élimination de la pauvreté est au cœur du programme de développement des Nations Unies depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000 (résolution 55/2). Cet objectif primordial continuera de nous inspirer au moment où nous élaborons un nouveau programme pour l'après-2015. Il est donc à la fois approprié et, de fait, nécessaire que nous nous réunissions aujourd'hui dans le cadre de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée au thème « Élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 ».

Notre réunion d'aujourd'hui contribue à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), conformément à la résolution 68/226 de l'Assemblée générale. Cette résolution ne cesse de nous rappeler que l'élimination de la pauvreté revêt un caractère d'urgence et « est un impératif moral, social, politique et économique pour l'humanité tout entière ».

Il n'y a pas de tâche plus importante ni de priorité plus immédiate pour la communauté mondiale.

Durant cette session d'une journée, nous nous tournerons à la fois vers le passé et l'avenir. Notre objectif sera d'évaluer et de mettre en commun les pratiques optimales tirées de notre travail passé et actuel, et d'examiner en même temps les attentes ainsi que les possibilités qui s'offrent pour l'avenir, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

Notre mobilisation collective autour des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté mondiale, a permis d'obtenir des progrès dignes d'éloges et dignes d'être soulignés. Les dernières estimations de la Banque mondiale confirment que l'OMD relatif à la pauvreté a été réalisé à l'échelle mondiale en 2010, soit cinq ans avant la date fixée. Depuis 1990, 700 millions de personnes ont été sorties de l'extrême pauvreté. Cependant, tout le monde n'a pas bénéficié de ces progrès, qui sont inégaux, que ce soit à l'intérieur des pays ou d'un pays à l'autre. La pauvreté reste élevée et tenace dans de nombreuses régions du monde, puisque environ 1,2 milliard de personnes, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, vivent toujours avec moins d'1,25 dollar par jour.

Alors que l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approche à grand pas et que les États Membres sont en train de mettre sur pied un solide programme de développement pour l'après-2015, nos efforts d'élimination de la pauvreté se trouvent à un tournant critique. Nous devons nous consacrer au travail encore inachevé en ce qui concerne les OMD et faire face aux problèmes nouveaux qui se font jour. Pourtant, les efforts que nous déployons ne seront durables et irréversibles que si ce programme est élaboré et mis en œuvre globalement, en tenant compte des dimensions économiques, sociales et environnementales. Si l'on veut que le développement après 2015 soit durable, il faut régler un certain nombre de problèmes cruciaux, dont un grand nombre vont être examinés par l'Assemblée aujourd'hui.

Comme il apparaît dans le thème de notre manifestation d'aujourd'hui, certains des principaux obstacles à l'élimination de la pauvreté sont liés au fort taux de chômage, et à un sous-emploi et un travail informel endémiques, ainsi qu'à l'augmentation des inégalités dans de nombreux pays. Il est largement reconnu qu'une croissance soutenue, sans exclusive et génératrice d'emplois est une condition essentielle du recul de la pauvreté. Compte tenu des incidences durables de la crise financière et économique mondiale,

et avec un redressement n'entraînant presque aucune création d'emplois, l'objectif d'une croissance et d'emplois qui profitent à tous, sans exclusive, doit être au cœur du nouveau cadre de développement.

Promouvoir le développement industriel et la diversification économique, ainsi qu'une plus forte productivité agricole et l'investissement dans le développement des infrastructures peut contribuer à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et permettre ainsi, à terme, de réduire la pauvreté. Renforcer la cohérence entre les politiques macroéconomiques, commerciales et sociales joue également un rôle important.

Les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont souvent que le travail comme moyen d'évoluer. Obtenir un emploi productif et des conditions de travail décentes est un moyen d'améliorer son niveau de vie. Ceux qui ont un emploi décent obtiennent une autonomie non seulement personnelle, mais également sociale, qui leur permet de faire entendre leur voix et de participer activement à la prise de décisions qui influeront sur leur bien-être. Les jeunes, en particulier, éprouvent des difficultés croissantes à intégrer le marché du travail, et le taux de chômage des jeunes a atteint un niveau historique.

Le fardeau de la pauvreté s'accompagne également d'un certain nombre de préjugés et d'idées reçues. On parle de féminisation de la pauvreté. Nous savons que certaines catégories sont plus vulnérables et susceptibles de tomber dans la pauvreté et que des circonstances spécifiques sont de nature à précipiter cette chute. Les débats en cours sur le programme pour l'après-2015 partent du constat qu'il est nuisible d'augmenter les inégalités entre les pays et en leur sein, et que les stratégies futures doivent veiller à associer tous les membres de la société et contribuer à oeuvrer à une prospérité partagée.

Les inégalités croissantes entre zones rurales et urbaines et entre catégories sociales nuisent à la croissance et à la cohésion sociale, et font qu'il est de plus en plus difficile aux personnes et aux familles d'échapper à l'engrenage de la pauvreté. Ces inégalités compromettent la santé, la nutrition et l'éducation de larges pans de la société, et limitent les débouchés auxquels ont accès les personnes et les populations défavorisées ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique. Elles provoquent également régulièrement l'exclusion des femmes, des handicapés,

des personnes âgées, des jeunes et des populations autochtones, entre autres.

C'est la raison pour laquelle nous avons axé les consultations portant sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 sur l'importance que revêt l'application de mesures de protection sociale, avec un accent particulier sur les catégories les plus marginalisées. La nécessité d'offrir à tous les mêmes débouchés économiques et de renforcer la résilience des plus pauvres face aux catastrophes naturelles est également une préoccupation primordiale. Cependant, pour que ces transformations prennent racine, les institutions sociales, économiques et politiques doivent être ouvertes et responsables, et elles doivent promouvoir des processus de prise de décisions transparents et participatifs.

Le caractère multiforme de la pauvreté en fait aussi la complexité, mais j'espère avoir donné à l'Assemblée quelques idées sur lesquelles se pencher aujourd'hui. Je suis certain que les États Membres en auront également beaucoup à nous communiquer.

Avant de conclure, je voudrais expliciter le format de la présente session. Le matin est consacré à la séance officielle de l'Assemblée générale, où les membres auront la possibilité d'exprimer leurs vues et leurs observations. Cet après-midi, les membres sont invités à participer à une table ronde interactive multipartite, qui sera suivie d'une brève séance de clôture. Les idées utiles et originales, comme l'expérience dont nous feront part les membres, nous permettront de progresser dans le règlement d'un problème qui est urgent et pressant. Le fardeau de la pauvreté ne doit pas être porté uniquement par les pauvres. »

(l'orateur poursuit en français)

Avant de poursuivre, je tiens à rappeler aux membres que les déclarations faites au nom de leur pays doivent être limitées à trois minutes et que celles qui sont faites au nom d'un groupe de pays ne devraient pas dépasser cinq minutes.

M. Llorentty Soliz (État plurinational de Bolivie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Groupe tient à remercier le Président de l'Assemblée générale pour son engagement en faveur du programme de développement pour l'après-2015.

Le Groupe des 77 et de la Chine attache une grande importance au programme de développement

pour l'après-2015, qui doit être en conformité avec les principes et les aspects du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288).

Le Groupe des 77 et de la Chine reconnaît que la pauvreté est un affront à la dignité humaine et souligne que l'élimination de la pauvreté est le principal défi auquel est confronté le monde d'aujourd'hui, et qu'elle est indispensable au développement durable. Il estime de la plus haute priorité que l'objectif d'élimination de la pauvreté du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 soit étayé par de nouveaux moyens efficaces et adéquats de mise en œuvre et par le renforcement du partenariat mondial pour le développement, ce qui implique, entre autres objectifs, la promotion de l'emploi et d'un travail décent pour tous. À cet égard, nous rappelons qu'il importe de traiter des multiples dimensions de la pauvreté. Pour en garantir l'élimination effective, les liens entre les aspects multidimensionnels de la pauvreté doivent prendre en compte la diversité des situations internes de chaque pays.

Le Groupe des 77 et de la Chine est convaincu que l'emploi est l'un des principaux déterminants de la croissance et du développement économiques et sociaux. C'est pourquoi nous soulignons la nécessité de lutter contre les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux en vue de réduire la pauvreté. Si une croissance économique robuste et stable est nécessaire pour réduire la pauvreté, elle n'y suffira pas par elle-même. La croissance économique doit être durable, inclusive et équitable, et créer le plein emploi et un travail et des moyens d'existence décents pour tous, en particulier pour les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. Et surtout, les avantages et les perspectives de croissance économique doivent être partagés et bénéficier également aux groupes vulnérables et minoritaires de la société.

La capacité de création d'emplois des stratégies de croissance est essentielle pour parvenir à une croissance économique durable, soutenue et inclusive qui, lorsqu'elle est équitablement répartie, peut faire sortir des millions de personnes de la pauvreté partout dans le monde. Malgré une baisse du nombre de travailleurs pauvres – à savoir, ceux qui travaillent mais qui vivent en deçà du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour – la majorité des travailleurs des pays en développement travaillent dans le secteur non structuré et occupent des

emplois vulnérables. Le document de Rio +20 reconnaît que la promotion du plein emploi productif et la création d'emplois décents pour tous constituent une priorité fondamentale.

Le Groupe estime également que les objectifs relatifs à l'emploi doivent être au cœur des mesures et des mécanismes mondiaux. Ces objectifs exigent l'appui de la coopération internationale qui aide les pays en développement, en premier lieu, par des actions au niveau des systèmes économiques, financiers, commerciaux, technologiques et sociaux internationaux visant à appuyer les efforts des pays en développement, tandis que les pays développés doivent s'abstenir de toute mesure susceptible d'entraver les efforts et les progrès des pays en développement. Le Groupe comprend également que les buts et objectifs relatifs à l'emploi doivent viser à offrir aux jeunes et aux femmes les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi. Dans l'optique plus large du plein emploi et d'un travail décent, il faut également mettre en place une stratégie globale faite de politiques et d'objectifs actifs et visant à assurer des emplois productifs pour les femmes et les jeunes.

Dans ce cadre, le Groupe des 77 et de la Chine est sûr que cette rencontre produira un résultat positif et encourage vivement les participants à tenir compte de la position du Groupe pour les plus amples discussions qui se tiendront sur ce sujet.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Beviglia Zampetti (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Permettez-moi d'abord de rappeler notre volonté de travailler avec tous les partenaires au programme de développement pour l'après-2015, lequel devrait renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'élimination de la pauvreté et du développement durable et établir un seul cadre global et cohérent propice à des prestations effectives et à l'obtention de résultats efficaces à tous les niveaux. Nous devons œuvrer en faveur du développement durable afin d'éliminer la pauvreté dans tous ses aspects, y compris l'extrême pauvreté, et ce, en une seule génération, et d'assurer une prospérité et un bien-être durables universels dans les limites planétaires. En ce qui concerne le thème de la présente réunion de

haut niveau, je voudrais faire part des messages clefs suivants.

L'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et une prospérité partagée sont les éléments clés de la dimension interne et externe des politiques de l'Union européenne. Bien que des progrès considérables aient été accomplis, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a été inégale, non seulement entre les pays mais aussi à l'intérieur des pays. Les bienfaits de la croissance économique n'ont pas toujours été suffisamment partagés. Le simple fait de relever les moyennes nationales ne garantit pas l'élimination de la pauvreté, qui reste un défi mondial et national urgent. Nous devons nous efforcer de ne laisser personne derrière, en faisant participer tous les groupes sociaux et tous les niveaux de revenu, en réalisant des progrès pour tous, et en garantissant l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. Nous nous engageons à cibler les plus vulnérables, et dans les pays en développement, les plus défavorisés.

Il faudra, pour lutter contre la discrimination et les inégalités, adopter une approche fondée sur les droits de l'homme. Le chômage, la précarité de l'emploi, l'accès aux services de base et la protection sociale, l'accès aux services de mise en valeur des ressources humaines, des ressources productives et un faible niveau de vie restent des sujets de préoccupation universels. Un travail décent, des emplois productifs et la protection sociale sont des éléments essentiels pour assurer un niveau de vie minimum et stimuler une croissance inclusive et durable. Tous les emplois ne sont pas des emplois décents et productifs.

L'augmentation de la productivité peut améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté laborieuse et les emplois vulnérables. Nous devons, en particulier, mieux comprendre et mieux quantifier la qualité du travail, en tenant compte des salaires, des conditions de travail et des conditions sanitaires et de sécurité, du type d'emploi – structuré ou non structuré – et des dispositions prises en matière d'assurance sociale. Nous rappelons également qu'il importe que les salaires versés permettent aux travailleurs de vivre dans la dignité et qu'à travail égal doit correspondre un salaire égal. Il faut également examiner la meilleure façon d'incorporer le respect des principes et des droits fondamentaux sur le lieu de travail.

Nous soulignons également l'importance de lutter contre le chômage – en particulier le chômage et l'inactivité des jeunes, qui ont atteint des niveaux sans

présent dans de nombreux pays – et de promouvoir un travail décent pour les jeunes. Cela peut se faire notamment à travers la promotion de l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour les filles et les garçons, y compris la formation professionnelle, la promotion des emplois verts, l'accès aux services économiques de base, la création d'un environnement favorable au secteur privé, et un développement industriel inclusif et durable. Nous sommes convaincus que l'appel à l'action concernant l'emploi des jeunes lancé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et son Pacte mondial pour l'emploi fournissent d'utiles recommandations, et nous appelons les gouvernements à les mettre en pratique.

Nous nous engageons à mettre en œuvre la recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles nationaux de protection sociale, en particulier l'augmentation de la couverture des socles de protection sociale et la mise en œuvre progressive de normes plus élevées de garanties sociales. La protection sociale est au cœur du modèle social européen. C'est un investissement dans le développement humain et la croissance économique durable et inclusive. Les systèmes de protection sociale peuvent promouvoir avec succès une plus grande participation au marché du travail, à la fois par des mesures actives relatives au marché du travail et par la protection contre la vulnérabilité et les risques sociaux, ce qui assure le niveau de sécurité sociale dont toute personne a besoin pour améliorer ses moyens de subsistance.

Toute personne a droit à la sécurité sociale, comme l'indique l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La protection sociale est la clé de la réduction des inégalités et assure que les bénéficiaires qui le peuvent participent à une activité économique productive et au marché de l'emploi. La protection sociale axée sur les femmes s'est révélée particulièrement positive pour le bien-être des familles. En assurant la sécurité du revenu et un accès universel et non discriminatoire aux services sociaux et de soins, elle contribue à la lutte contre les inégalités, à la réduction de la pauvreté et à une meilleure gestion des risques et des chocs économiques et de ceux subis tout au long de la vie.

Il faut renforcer le rôle des syndicats et des associations d'employeurs et du dialogue social, qui est l'un des quatre piliers du travail décent, tel que prévu par les principes et les droits fondamentaux au travail promus par l'OIT.

Enfin, je voudrais mettre en exergue les liens étroits qui existent entre les thèmes abordés aujourd'hui et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, y compris au niveau politique, ainsi que la situation particulière des personnes handicapées. Il faut faire des efforts particuliers pour assurer l'accès des femmes, dans des conditions d'égalité, aux possibilités d'emploi et leur pleine participation sur le marché du travail.

Je tiens également à saluer le rôle des organisations de la société civile, y compris les partenaires sociaux. Ces organisations ont la capacité de démarginaliser, de représenter, de défendre et d'atteindre des groupes vulnérables ou exclus sur le plan social. Elles peuvent également promouvoir le développement économique et humain, ainsi que la cohésion sociale et l'innovation. En outre, ces organisations participent souvent à des initiatives visant à faire progresser la démocratie participative pour une gouvernance transparente, responsable et légitime, même dans des situations précaires.

M. Zinsou (Bénin) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des pays les moins avancés (PMA). Le groupe des pays les moins avancés s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le groupe des PMA félicite le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé aujourd'hui cette réunion de haut niveau consacrée à un domaine prioritaire pour les PMA dans le contexte des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015. Le groupe souhaite exprimer à nouveau sa position selon laquelle l'élimination de la pauvreté doit rester la première priorité du programme de développement pour l'après-2015.

Nous nous réjouissons de noter que l'objectif de réduction de la pauvreté a été réalisé à l'échelle mondiale. Cependant, dans les PMA, plus de 47 % de la population vit encore dans l'extrême pauvreté, alors que d'après la cible fixée dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce taux aurait dû être réduit à 32 %. Le nombre absolu de pauvres a augmenté dans de nombreux PMA, même pendant les périodes de croissance économique soutenue et de réduction rapide de la pauvreté dans de nombreuses régions du monde. Selon des estimations du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États

insulaires en développement, le nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans les pays les moins avancés par rapport au nombre total de pauvres dans le monde a augmenté, passant de 19 % pendant la période 1990-1995 à 30 % au cours de la période 2005-2010.

Cette forte concentration de la pauvreté risque d'être aggravée du fait de la forte croissance démographique attendue. La population des PMA devrait presque doubler et atteindre 1,8 milliard d'ici à 2050 et 2,9 milliards en 2100. Bien que les PMA ne représentent que 12 % de la population mondiale, ils représenteront près de 40 % de la croissance démographique mondiale au cours des 40 prochaines années.

Dans les PMA, la forte croissance économique de la dernière décennie ne s'est pas traduite par des niveaux correspondants de création d'emplois. Par conséquent, les taux de chômage demeurent à des niveaux élevés. Selon une étude réalisée par l'Organisation internationale du Travail, pour pouvoir atteindre l'OMD 1, il a fallu que les PMA connaissent un taux de croissance de l'emploi de 7 % et un taux de croissance annuelle de 2,9 % pour toute la période 2000-2009.

Le plein emploi et le travail décent, notamment pour les jeunes et les femmes, grâce à une croissance économique soutenue et au renforcement des capacités productives, sont d'une importance vitale pour les PMA pour qu'ils puissent lutter contre la pauvreté. C'est là l'objet de la Conférence ministérielle sur de nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives dans les PMA, qui se tiendra à Cotonou du 28 au 31 juillet 2014. La croissance économique doit profiter à tout le monde et créer des emplois. Il faut apporter un appui robuste aux petites, moyennes et micro-entreprises. Des programmes innovants tels que les systèmes de garantie de l'emploi peuvent garantir aux travailleurs pauvres un niveau minimum d'emploi. L'introduction d'un ensemble minimal de transferts et de services sociaux essentiels, ainsi que l'accès au crédit et aux financements, peuvent aussi permettre de garantir le plein emploi et un travail décent pour tous. Les PMA ont besoin d'un appui international accru pour renforcer leurs capacités productives en vue d'atteindre l'objectif relatif au plein emploi et au travail décent.

Le groupe des PMA estime que s'agissant de l'aide internationale pour l'élimination de la pauvreté, il convient d'établir les priorités sur la base des quatre principes suivants.

Premièrement, même si les chiffres absous sont importants, il faut surtout tenir compte des pourcentages, qui sont statistiquement plus significatifs. Dans les PMA, 47 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, alors que ce taux est de 20 % dans les autres pays en développement.

Deuxièmement, pour ce qui est des capacités des pays à relever eux-mêmes les défis auxquels ils sont confrontés, en dépit de nos efforts sincères, les faibles niveaux de revenu par habitant, d'épargne nationale et d'investissement intérieur et une assiette fiscale étroite entravent considérablement nos efforts de mobilisation des ressources internes. En 2011, le produit intérieur brut moyen par habitant dans les PMA était de 800 dollars, alors qu'il était de 4 650 dollars dans les pays à revenu intermédiaire. Dans plusieurs PMA, plus de 75 % du compte pour le développement est financé au moyen de l'aide extérieure.

Troisièmement, s'agissant des tendances en matière de réduction de la pauvreté tout au long des années, nous avons déjà décrit la situation à d'autres occasions. Les PMA sont exposés à de multiples vulnérabilités qui entravent leurs efforts visant à éléver le niveau de vie de leurs populations. Leurs problèmes sont des problèmes à caractère systémique et doivent être abordés comme tels.

Quatrièmement, en ce qui concerne les dotations initiales et les caractéristiques des pays en termes de ressources, d'institutions et de difficultés chroniques, les PMA sont en haut de l'échelle en termes de défis et en bas de l'échelle en termes de capacités.

À la lumière de ces principes, le groupe voudrait souligner que les PMA ont un chemin plus long à parcourir que d'autres pays pour atteindre l'objectif de l'élimination de la pauvreté et assurer un plein emploi productif et un travail décent pour tous. Par conséquent, nous appelons de nouveau à l'adoption d'un principe universel de traitement différencié et préférentiel pour les PMA. Cela est impératif pour permettre aux PMA d'atteindre les buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul et du programme de développement pour l'après-2015.

M. Molinas Vega (Paraguay) (parle en espagnol) : L'élimination de la pauvreté grâce à l'emploi est la priorité absolue du Gouvernement de la République du Paraguay. Le fait que l'on ait réussi à réduire l'extrême pauvreté avant 2015 montre bien que le travail décent est le principal facteur de réduction de l'extrême pauvreté.

Il a été prouvé que, dans plus de 85 % des cas, l'extrême pauvreté a été vaincue dans de nombreux pays grâce à l'augmentation des revenus tirés du travail.

À cet égard, quel enseignement pouvons-nous tirer de l'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et comment pouvons-nous l'appliquer au programme de développement pour l'après-2015? Le premier enseignement est assurément que se fixer des objectifs de développement généraux permet d'axer les politiques nationales sur des domaines d'une importance capitale, comme notamment la réduction de l'extrême pauvreté. En outre, l'examen des résultats obtenus dans la réalisation des OMD nous indique qu'il faut sans doute nous montrer plus ambitieux dans nos objectifs concernant la réduction de l'extrême pauvreté ou la garantie d'un seuil minimum de bien-être aux pays. Le fait que nous ayons réussi, en tant que communauté internationale, à atteindre l'un des OMD cinq ans avant l'échéance fixée est sans doute le signe que nos objectifs sont très conservateurs.

À cet égard, il ne suffit pas de mesurer l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté à l'aune d'un indicateur fixé au niveau international, comme celui fixant le seuil de pauvreté à moins d'1,25 dollar par jour, mais il convient également d'inclure des indicateurs reflétant le seuil de pauvreté national. S'agissant de l'Amérique latine, les seuils de pauvreté nationaux multiplient quasiment par deux la valeur de l'extrême pauvreté au plan international. Cela complétera l'indicateur international avec un paramètre prenant en compte les seuils de pauvreté nationaux, et supposera que l'on soit plus exigeant et qu'on élève le niveau de bien-être de nos populations. Dans le cas spécifique du Paraguay, nous avons atteint l'objectif consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté il y a déjà plusieurs années selon l'indicateur international, et sommes près de l'atteindre – bien que pas encore tout à fait – selon l'indicateur national, qui est plus exigeant.

Quels sont les transformations que nous devons opérer dans cette nouvelle phase afin de réduire encore davantage la pauvreté et de parvenir à l'éliminer? Nous pensons qu'il doit y avoir au moins trois changements à réaliser au niveau mondial.

Premièrement, nous devons mettre l'accent sur le développement des enfants dès leur plus jeune âge. Rien n'est plus rentable et stratégique que d'investir dans les 1 000 premiers jours suivant la conception. Cet investissement dans le capital humain fournira un rendement des plus élevés, et ce bien des années

plus tard, lorsque ces personnes seront sur le marché du travail. L'élimination de la pauvreté grâce au travail décent pour tous nécessite de généraliser dès maintenant des politiques intégrales visant à appuyer le développement de la petite enfance, en particulier au cours des 1 000 premiers jours de la vie.

La deuxième transformation doit être la garantie d'une éducation de qualité pour tous. Dans le monde d'aujourd'hui, il est essentiel d'utiliser ses connaissances de base en mathématiques et en sciences pour résoudre les problèmes quotidiens et de pouvoir communiquer efficacement. Si nous n'éliminons pas l'analphabétisme fonctionnel, nous ne serons pas en mesure d'éliminer la pauvreté grâce au travail décent.

Le troisième changement essentiel doit se concentrer sur la promotion de la créativité, de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. Disposer d'un système éducatif de qualité y contribue assurément, mais ce n'est pas suffisant. Il faut établir entre le secteur privé et le système éducatif une relation synergique qui promeut l'esprit d'entreprise et l'innovation.

Comment pouvons-nous opérer ces trois transformations? Bien sûr, aucune politique ne saurait fonctionner de la même manière et être tout aussi efficace partout dans le monde, mais il existe très probablement des éléments à caractère universel dans la mise en œuvre des politiques publiques. À cet égard, il faut mettre en place des politiques publiques de qualité, et nous avons identifié trois éléments que nous considérons comme indispensables à cette fin.

Tout d'abord, ces politiques doivent être transparentes, crédibles et prévisibles. Il est fondamental de disposer d'informations de qualité en libre accès, d'appliquer le principe de responsabilité, de promouvoir la participation des citoyens et de respecter les contrats et accords pour pouvoir opérer les transformations nécessaires à l'élimination de la pauvreté.

Ensuite, il est vital d'avoir un système permettant d'identifier précisément les populations vulnérables dans chaque situation et dans chaque pays. À cette fin, nous avons besoin de savoir exactement qui sont ces personnes vulnérables, et de connaître leurs noms, prénoms et emplacements géographiques, afin de pouvoir les assister et leur fournir toute l'aide nécessaire.

Enfin, les politiques publiques doivent se fonder sur la solidarité et s'en inspirer. Cela implique de s'engager fermement au niveau national auprès des groupes vulnérables, et au niveau international auprès

des pays relativement moins avancés et des pays sans littoral.

M. McLeod (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement trinidadien, je tiens à féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette importante manifestation, qui s'inscrit dans le cadre des débats que nous continuons de mener sur les éléments à prendre en considération dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

La Trinité-et-Tobago se réjouit de participer à cette réunion de haut niveau, qui met notamment l'accent sur le travail décent, l'un des piliers et moteurs des activités que mènent les ministères du travail. L'importance du travail décent en tant que mécanisme contribuant à l'élimination de la pauvreté et au plein emploi ne saurait être surestimée. J'ai l'honneur, en tant que Ministre du travail et du développement des petites entreprises et des microentreprises de la Trinité-et-Tobago, d'exprimer notre position quant à la réduction de la pauvreté grâce au plein emploi et au travail décent et productif.

Conformément au principe, toujours d'actualité, qui figure dans la Déclaration de Philadelphie de 1944 de l'Organisation internationale du Travail, selon lequel la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous, le Gouvernement trinidadien s'engage à garantir la prospérité de tous grâce à un développement axé sur les populations, afin que personne ne soit oublié.

En tant que petit État insulaire en développement confronté à des défis que, j'en suis certain, nous connaissons tous et qui s'aggravent du fait de la crise économique et financière mondiale, la Trinité-et-Tobago aspire non seulement à la croissance, mais à la croissance sans exclusive, qui se caractérise non seulement par le plein emploi, mais également par l'emploi durable et de qualité.

À cet égard, le Gouvernement trinidadien adhère totalement à l'Agenda pour le travail décent et à ses quatre objectifs stratégiques, à savoir la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social, l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal. Il peut en effet établir un véritable lien entre croissance économique et élimination de la pauvreté.

J'ai insisté sur le fait que, pour l'Organisation internationale du Travail, il ne saurait y avoir

de développement sans travail ni de travail sans développement. Il existe une synergie étroite entre les deux. Si, en tant que communauté mondiale, nous voulons adopter des mesures efficaces pour éliminer la pauvreté, les problèmes liés à l'emploi, au travail, aux revenus, à la protection sociale, aux droits sur le lieu de travail - concrètement, un travail décent – doivent être un objectif commun auquel nos pays doivent aspirer.

Au moment où les délibérations sur le programme de développement durable pour l'après-2015 avancent, nous continuons d'appuyer la position de l'Organisation internationale du Travail visant à faire du plein emploi et d'un travail décent un objectif du programme de développement mondial. Nous appuyons en effet tous les efforts, notamment le présent débat de haut niveau, visant à mieux faire comprendre et connaître l'importance de la cohérence des politiques concernant le travail et les questions connexes, la croissance économique et le développement humain et social.

Je tiens à souligner l'importance du travail pour le développement mondial et le rôle essentiel d'un emploi décent pour faire reculer la pauvreté et promouvoir la dignité humaine. Tandis que nous restons concentrés sur le programme de développement durable pour l'après-2015, nous ne devons pas oublier que la dimension humaine est toujours le facteur le plus essentiel et doit être le fondement de notre approche du développement durable.

M. Magid (Israël) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, près d'un milliard de personnes vivent toujours dans une extrême pauvreté. Un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde sont contraints de faire chaque jour des choix difficiles, de choisir entre nourriture, médicaments, logement et éducation. Pour un trop grand nombre de personnes, l'eau est autant un luxe qu'une source de vie. L'éducation est un privilège, et un meilleur avenir presque impossible à imaginer. L'extrême pauvreté ne se résume pas à des revenus insuffisants et à un manque de possibilités; il s'agit d'un déni de la dignité humaine fondamentale.

Les objectifs du Millénaire pour le développement montrent que nous pouvons changer les choses. Ces dernières années, les taux de pauvreté au niveau mondial ont été réduits de moitié. En travaillant ensemble, nous réussissons à faire ce pour quoi l'ONU a été créée – améliorer la vie de centaines de millions de personnes. La pauvreté revêt différents aspects et appelle une approche globale. La question de la pauvreté est présente dans tous les problèmes auxquels nous nous

attaquons à l'ONU, aussi bien la paix et la sécurité que l'environnement et l'égalité des sexes. Heureusement, cela signifie que les progrès réalisés dans un de ces domaines, quel qu'il soit, augmente les chances de faire reculer la pauvreté, mais cela signifie également que, si nous ne parvenons pas à régler un de ces problèmes, nos efforts seront certainement moins efficaces qu'ils ne pourraient l'être.

Aucun pays, riche ou pauvre, ne peut se permettre de dilapider ses ressources humaines. Le chômage est certainement le plus grand gaspillage de ces ressources, et la création d'emplois est le moyen le plus direct de lutter contre l'extrême pauvreté. Le chômage des jeunes pose le risque le plus évident. Quand il y a peu de possibilités d'être productif, les activités criminelles tentent la jeunesse, ce qui a des répercussions négatives sur le tissu social. Assurer une éducation de grande qualité et pertinente est un facteur essentiel pour offrir plus de possibilités d'emploi aux jeunes. C'est un investissement à long terme mais qui, à terme, donne des résultats. Il est également essentiel d'investir dans la promotion de l'emploi des femmes. Des études montrent que quand les femmes sont autonomes au plan économique, tout le pays en profite. Quand les femmes ont des revenus, elles investissent beaucoup dans la scolarité et la santé de leurs enfants, ce qui se répercute de manière positive sur l'ensemble de la société.

L'expérience israélienne montre que le capital humain est la plus grande ressource naturelle. La société israélienne est très diverse et nous sommes conscients qu'il est à la fois difficile et important de donner à chaque personne la possibilité de contribuer à la société en fonction de ses capacités, quel que soit son parcours. Israël aborde l'emploi et l'autonomisation des personnes selon une approche concrète, en utilisant des stratégies ayant fait leurs preuves et des formations techniques et concrètes permettant de proposer un travail décent. Une initiative dispense des cours universitaires préparatoires spécialisés offrant une deuxième chance aux populations défavorisées, y compris les Arabes israéliens, les immigrants éthiopiens, les personnes handicapées et les jeunes ayant grandi au sein du système de protection de l'enfance.

Israël considère que les entrepreneurs sont les piliers de toute économie. Le programme d'aide étrangère d'Israël est axé sur la formation à l'entrepreneuriat et sur la formation professionnelle. De cours intensifs en aquaculture à des cours sur le développement de microentreprises et de petites entreprises, l'Agence

israélienne de coopération internationale pour le développement, MASHAV, s'efforce de faire reculer de manière durable la pauvreté dans le monde depuis plus d'un demi-siècle. Les activités menées par Israël dans le monde sont motivées par la conviction que le renforcement des capacités est le meilleur moyen d'obtenir les meilleurs résultats dans le cadre des programmes de développement. L'éducation conduit à l'autonomisation, le moyen le plus sûr de garantir une croissance durable.

Nous avons la preuve que la communauté internationale, en œuvrant de concert, peut éliminer la pauvreté. Nous devons nous montrer audacieux et créatifs pour atteindre cet objectif. Si nous voulons garantir à tous une vie digne, nous devons entendre les voix de ceux qui sont le plus marginalisés dans nos sociétés et tenir compte de leurs appels. De nombreuses solutions à des problèmes liés à la pauvreté peuvent être trouvées au sein des populations touchées. Il est essentiel de leur permettre de s'exprimer et de leur donner les moyens de régler les problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement pour atteindre nos objectifs et veiller à ce que personne ne soit oublié.

M. Mukerji(Inde)(parle en anglais): L'élimination de la pauvreté et la promotion du plein emploi et d'un emploi productif pour tous sont des questions centrales auxquelles la communauté internationale doit s'attaquer dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Comme l'ont réaffirmé les dirigeants mondiaux dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe), ces deux questions sont étroitement liées.

Alors que nous préparons le terrain pour le programme de développement pour l'après-2015 à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, sous la présidence de M. Ashe, le présent débat est très opportun. Ces 10 dernières années, nous avons fait des progrès remarquables à l'échelle mondiale en matière de lutte contre la pauvreté et le dénuement. La contribution de mon pays à ce succès n'est pas négligeable. Pourtant, en ce moment même, plus de 1,3 milliard de personnes, dont une grande partie en Inde, continuent de vivre dans une extrême pauvreté. Cela représente une personne sur six dans le monde.

À l'évidence, la pauvreté n'est pas seulement le plus grand problème rencontré dans le monde aujourd'hui; il s'agit d'un problème auquel il faut s'attaquer plus directement. Au moment même où nous

essayons de relever le défi du développement durable, nous devons prendre conscience du fait que l'élimination de la pauvreté reste l'objectif global de la communauté internationale, et l'attention et les ressources ne doivent pas être détournées de cette noble entreprise.

Le plein emploi productif est le moyen le plus sûr d'éliminer la pauvreté et de permettre aux personnes de décider de leur sort. La création d'emplois décents est une condition préalable nécessaire pour que les pays en développement puissent tirer parti de leur dividende démographique. L'emploi est également la base de l'intégration sociale. Une croissance économique solide et soutenue doit s'accompagner de la répartition équitable des fruits de cette croissance. On y parviendra par la création de nouveaux emplois productifs pour une population active de plus en plus nombreuse.

Malheureusement, la reprise fragile après la crise financière mondiale et la faiblesse structurelle persistante des économies des pays en développement, auxquelles s'ajoutent des facteurs internationaux défavorables, signifient que la situation mondiale dans le domaine de l'emploi reste précaire. Il y a des millions de chômeurs supplémentaires aujourd'hui par rapport à l'année dernière. Le problème du sous-emploi est également sévère dans de nombreux pays en développement et ces dernières années ont été marquées par l'apparition du phénomène de la croissance sans création d'emplois. Il est impératif d'inverser cette tendance afin que plus de croissance soit synonyme de plus d'emplois.

Une main-d'œuvre qualifiée est une condition préalable à la réalisation de notre objectif, à savoir une croissance rapide et sans exclusive. La formation professionnelle et le développement des compétences des travailleurs sont des priorités clefs et sont directement liés à l'amélioration de la productivité, de la qualité du travail et des revenus de la population active. Le transfert des technologies qui contribuent au développement, en particulier pour les femmes, est l'un des grands défis auxquels le programme de développement pour l'après-2015 peut s'atteler.

Au niveau national, les gouvernements doivent accorder le même niveau d'attention aux petites et moyennes entreprises, aux industries rurales et au secteur informel et mettre en place des politiques propices et un appui direct à la croissance de ces secteurs par la modernisation technologique, le renforcement des compétences et l'aide au crédit et à la commercialisation. La hausse des investissements destinés à la création

des infrastructures, une priorité clef pour les pays en développement, peut également se traduire par la création d'un grand nombre d'emplois, en particulier pour les travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés.

Il importe également d'appliquer des politiques de croissance fondées sur l'emploi au niveau international. Les barrières commerciales et les pratiques commerciales déloyales sur les marchés des pays développés continuent de nuire à la croissance de l'emploi dans les pays en développement. La destruction des moyens de subsistance liée à l'impossibilité des agriculteurs des pays en développement de rivaliser avec la concurrence, notamment du fait des subventions qui faussent le commerce dans le monde développé, est un fait bien connu. Il est plus urgent que jamais de faire de la mondialisation un processus plus ouvert. Il importe donc que le programme de développement pour l'après-2015 s'attaque sérieusement aux problèmes systémiques internationaux, en particulier en ce qui concerne les règles commerciales, financières et d'investissement mondiales, afin de les rendre plus justes, plus équitables et plus favorables aux efforts que déploient les pays en développement pour éliminer la pauvreté et promouvoir le plein-emploi productif.

La mobilité internationale de la main-d'œuvre hautement qualifiée est devenue un aspect important du processus d'intégration mondiale des pays. Dans ce contexte, le programme de développement pour l'après-2015 doit faciliter la circulation des travailleurs qualifiés des pays en développement vers les pays développés. Le programme de développement pour l'après-2015 doit également préserver une marge de manœuvre politique suffisante pour les pays en développement afin de leur permettre de poursuivre leur industrialisation et une croissance partagée, compte tenu de leur situation et de leurs problèmes nationaux propres.

En conclusion, nous devons élaborer un programme de coopération internationale qui fasse de l'élimination de la pauvreté un objectif central et général. Ce programme doit également aider les pays en développement à instaurer une croissance partagée et leur laisser une marge de manœuvre suffisante pour leur diversification économique et leur développement industriel, tout en réglant les problèmes systémiques internationaux afin de créer un environnement véritablement propice au développement.

Mme Lalic Smajevic (Serbie) (*parle en anglais*) : Depuis leur adoption, les objectifs du Millénaire pour

le développement (OMD) font partie des priorités du Gouvernement de la République de Serbie. La Serbie s'est lancée dans un processus de développement social global et se sert des OMD comme indicateurs pour élaborer sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Nous présentons régulièrement des rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD.

En Serbie, la pauvreté est considérée comme un problème qui doit être éliminé à la source. Notre stratégie de réduction de la pauvreté a été conçue sur la base de ce principe, et la lutte contre la pauvreté fait partie de nos objectifs généraux de développement national et d'intégration européenne. Des progrès importants ont ainsi été enregistrés. Les taux de mortalité infantile, postinfantile et maternelle ont par exemple diminué, et le taux d'achèvement du cycle scolaire obligatoire est resté élevé.

Toutefois, tous les groupes de la population n'ont pas bénéficié de ces progrès de la même manière. Des écarts considérables persistent, notamment des disparités entre les populations urbaines et rurales, les régions métropolitaines et du sud du pays, les personnes aptes à travailler et les personnes handicapées, les riches et les pauvres. En 2008, par exemple, 98 % de la population avait fréquenté l'école primaire et le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire était en hausse. Cependant, environ 15 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans restaient en marge du système éducatif.

L'élimination de la pauvreté en Serbie reflète les tendances mondiales observées avant et après la crise. En 2008, la Serbie avait atteint son objectif de diminuer de moitié le nombre de personnes pauvres, selon le critère du seuil absolu de pauvreté. Cette baisse s'est accompagnée d'une baisse du chômage jusqu'en 2009. Cependant, la situation s'est détériorée avec l'arrivée de la crise. Le taux de chômage et le nombre de personnes pauvres ont augmenté du fait de la crise. Des groupes sociaux spécifiques continuent d'être davantage touchés par la pauvreté que la moyenne de la population.

Le chômage et l'inactivité restent les principales causes de pauvreté et d'exclusion sociale dans toutes les couches de la population, même si certaines sont plus durement touchées que d'autres. Il s'agit notamment des enfants, des jeunes, des personnes âgées – c'est-à-dire les plus de 65 ans –, de la population rurale, des personnes sans éducation, des Roms, des réfugiés et des personnes déplacées.

Pour ce qui est de la réalisation des OMD en Serbie, je voudrais faire part de quelques-uns des enseignements retenus de notre expérience jusqu'ici. Un véritable consensus national s'est fait jour autour de la réalisation des OMD. La réduction de la pauvreté est considérée comme l'une des composantes de notre politique générale de développement ainsi que de notre politique et processus d'intégration européenne. Notre stratégie nationale de réduction de la pauvreté a été élaborée grâce à un processus participatif et consultatif qui a donné lieu à un document mis en œuvre par quatre gouvernements successifs. Des mécanismes de coordination solides, notamment en vue de renforcer la planification, le suivi et la communication de l'information, ont été mis en place, et toutes les parties prenantes – le Gouvernement, le Parlement, les autorités locales, les organisations de la société civile et les partenaires de développement internationaux, ou donateurs – se sont vu confier un rôle dans la mise en œuvre de la stratégie.

Comment atteindre les OMD après 2015? Premièrement, la société doit entrevoir des perspectives prometteuses. Pour la Serbie, pays européen, de telles perspectives reposent sur le processus d'intégration européenne. Deuxièmement, les OMD doivent être incorporés à un plan clair et à long terme, et il importe de mettre en place des solutions durables applicables à plus long terme et de se conformer au principe de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Nous devons également orienter les fonds disponibles et améliorer la coordination entre les différentes parties prenantes. Nous devons renforcer les synergies, la coordination et la coopération et atténuer la concurrence entre les partenaires, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Aucun gouvernement ne peut atteindre tout seul cet objectif complexe. Sa réalisation est tributaire d'un partenariat solide entre la société civile, le secteur privé, les médias et autres. L'élimination de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale sont des objectifs qui demandent du temps et qu'il faut parfois plusieurs générations pour atteindre. Sous les auspices de l'ONU, des consultations ouvertes se sont tenues en Serbie en vue de recenser les problèmes mondiaux actuels et de proposer des solutions. Ces consultations avaient pour thème « The World We Want 2015 » (Le monde que nous voulons après 2015) et devraient contribuer à faire entendre les voix des citoyens du monde entier et à créer des coalitions et des partenariats stratégiques qui

aideront à définir le programme de développement pour l'après-2015.

La Serbie a fait partie des 56 pays dans lesquels de telles consultations ont eu lieu. L'objectif de cette démarche était de définir des orientations pour le développement et les modalités qui permettront de surmonter les problèmes mondiaux nouveaux après 2015. Les débats ont rassemblé les citoyens, les secteurs privé, public et civil, les politiciens, les représentants des médias et diverses organisations et institutions. Souhaitant identifier ces problèmes et trouver des solutions au cours de la période de l'après-2015, la Serbie estime qu'il faut créer des emplois plus nombreux, meilleurs et décents; lutter contre la pauvreté et aider davantage les groupes vulnérables; garantir une gouvernance responsable et des institutions fiables; créer une culture de la responsabilité, de la tolérance et de la cohésion sociale; assurer une éducation de plus grande qualité, de meilleurs soins de santé et la protection de l'environnement; assurer l'égalité des hommes et des femmes; et réglementer la migration et la mobilité des populations.

M. Maksimychev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie se félicite de la tenue par l'Assemblée générale de cette réunion de haut niveau sur l'élimination de la pauvreté par le plein emploi et un travail décent pour tous. L'élimination de la pauvreté reste une priorité primordiale et une condition nécessaire à la réalisation du développement durable. La pauvreté étant un phénomène aux multiples facettes, ses causes ne peuvent être attribuées uniquement à la faiblesse des revenus. La pauvreté est, d'abord et avant tout, le reflet de l'absence d'opportunités.

La proclamation en 2007 par l'Assemblée générale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) a été d'une grande importance pour la promotion des efforts menés par la communauté internationale pour réduire de moitié le taux d'extrême pauvreté, comme cela avait été énoncé dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Nous croyons que l'un des objectifs stratégiques les plus importants de la Décennie est de parvenir au plein emploi et à un travail décent pour tous.

Alors que nous approchons de la date-butoir de 2015, la communauté internationale cherche à intensifier ses efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) grâce à une plus grande efficacité. Au cours des cinq dernières années, malgré les bouleversements survenus sur les marchés mondiaux

financiers et des matières premières, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté est tombé à des niveaux record. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous pouvons parler de vrais succès résultant des efforts conjoints des gouvernements, du système des Nations Unies, de la société civile et autres parties prenantes. Néanmoins, les derniers rapports sur la réalisation des OMD font état de l'inégalité des progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté. Il nous paraît essentiel d'intensifier les efforts multilatéraux pour aider les régions qui sont à la traîne.

Dans les circonstances actuelles, les questions du plein emploi et d'un travail décent dans le contexte de l'élimination de la pauvreté ont été mises en exergue par la coopération intergouvernementale. La Fédération de Russie souhaite prendre une part active aux efforts internationaux déployés dans le domaine du travail, en particulier au sein de l'Organisation internationale du Travail. Nous sommes prêts à entreprendre des efforts de mise en œuvre pratique pour assurer un travail décent. Nous considérons important de renforcer la coordination et la coopération entre tous les partenaires clés, y compris le système des Nations Unies, les organisations internationales et les organisations d'intégration régionale.

Nous appelons les pays à mener des réformes structurelles dans le cadre de leurs politiques macroéconomiques et structurelles afin de favoriser la création d'emplois productifs et d'améliorer les conditions de vie. Nous estimons également qu'il faut souligner la nécessité de stimuler la capacité de production, de lutter contre le chômage et de créer les conditions d'un travail décent en vue d'éliminer la pauvreté et d'instaurer à tous les niveaux une croissance économique équitable et une durabilité globale dans le cadre du futur agenda de développement mondial.

La Fédération de Russie affirme son attachement à la coopération internationale pour le développement et est prête à œuvrer de façon constructive avec un large éventail de partenaires à la réalisation des OMD. Guidés par les principes de solidarité et de partenariat mondial, nous augmentons progressivement notre aide publique au développement, conformément à la stratégie internationale d'aide au développement du Gouvernement qui a été approuvée par le Président Poutine le 20 avril.

Indépendamment et en coopération avec les organisations internationales, y compris le système des Nations Unies, la Russie met en œuvre des programmes

et projets dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'éducation, les soins de santé, l'établissement et le renforcement des capacités commerciales et industrielles des pays bénéficiaires, la protection de l'environnement et la gouvernance efficace. Nous continuons d'apporter une grande contribution à l'allègement du fardeau de la dette extérieure des pays les moins avancés. En 2013, l'aide publique au développement de la Russie se chiffrait à environ 610 millions de dollars, une aide que nous continuerons à accroître.

M. De Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil s'associe d'emblée à la déclaration faite par le Président du Groupe des 77 et de la Chine, et tient à faire les observations suivantes à titre national.

Nous sommes à un moment crucial dans les efforts collectifs que nous déployons pour surmonter l'un des plus grands défis qui se pose à l'humanité, à savoir, l'élimination de la pauvreté et la création du bien-être pour tous, en particulier dans les pays en développement du Sud. À Rio, nous nous sommes engagés à atteindre ces objectifs en favorisant un développement économique équitable et socialement inclusif, tout en promouvant la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes. Les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 doivent incarner ce nouveau modèle transformatif. À cet égard, la notion de travail décent s'impose comme un outil politique fondamental, non seulement parce qu'il assure la sécurité des revenus, mais aussi en raison de ses aspects de protection sociale.

L'expérience du Brésil ces dix dernières années prouve que l'expansion économique et les forces du marché ne peuvent pas, à elles seules, éliminer la pauvreté et créer des emplois décents. Les pays doivent mettre en place des politiques sociales, économiques et environnementales énergiques visant à assurer que le développement soit inclusif et s'accompagne d'une répartition effective des revenus, d'un accès aux services publics, notamment la santé et l'éducation, et de mesures ciblées visant à atténuer et à inverser les moteurs structurels de l'inégalité.

Ces programmes doivent être associés à des politiques macroéconomiques adéquates qui garantissent l'espace physique nécessaire à l'augmentation des dépenses sociales, ainsi qu'une meilleure redistribution des revenus grâce à un système fiscal moins régressif et à une politique d'augmentation régulière de la valeur véritable du salaire minimum. Ces programmes doivent

être conçus de manière à assurer la couverture la plus large possible, notamment des groupes vulnérables, dont les femmes, des groupes faisant l'objet de discrimination raciale ou ethnique, des personnes âgées et des personnes handicapées.

C'est une formule utilisée ces dernières années par le Brésil pour atteindre des résultats sans précédent en matière de réduction de la pauvreté, d'inclusion sociale et de création d'emplois. Depuis 2003, près de 40 millions de personnes – un cinquième de la population – sont sorties de la pauvreté, et beaucoup d'entre elles se sont jointes à une classe moyenne en augmentation. Comme chacun le sait, plusieurs programmes sociaux ont été adoptés pour réaliser ces résultats, dont les programmes de transferts monétaires conditionnels tels que *Bolsa Família* – une allocation familiale – ou *Bolsa Verde* – une allocation environnementale.

Mais un travail décent et le plein emploi ont joué un rôle central pour la viabilité de nos résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'inégalité dans notre pays. Le Gouvernement brésilien a adopté un plan national de l'emploi et du travail décent en 2007, grâce aux efforts conjoints des divers organismes fédéraux sous la coordination du Ministère du travail et de l'emploi, et sur la base d'un vaste processus de consultations entre des représentants du Gouvernement, des travailleurs et de l'industrie, dans le même esprit que le système tripartite de représentation de l'Organisation internationale du Travail.

Il vise essentiellement à lutter contre les facteurs structurels de la pauvreté et des inégalités sur le marché du travail en réduisant le chômage, le sous-emploi et l'emploi informel, ainsi que l'inégalité des sexes et la discrimination raciale en étendant la couverture de la protection sociale et en améliorant la productivité, les conditions de sécurité et de santé sur le lieu de travail, en particulier en zone rurale.

Ce programme s'articule autour de trois objectifs prioritaires : créer davantage d'emplois en assurant l'égalité des chances et de traitement, éliminer le travail servile et le travail des enfants, et renforcer le rôle des acteurs tripartites et du dialogue social en tant qu'outils d'une gouvernance démocratique. Entre 2003 et 2011, 17,5 millions d'emplois formels ont été créés au Brésil. En 2011, il y avait 46 millions de travailleurs disposant de contrats de travail officiels. Cela représente une augmentation de 50 % en neuf ans. Au cours de la même période, le taux de chômage dans les grandes zones urbaines au Brésil a diminué, passant de 11,6 % à

5,5 %, ce qui représente presque une situation de plein emploi.

Le fait que le Brésil accueillera les deux manifestations sportives les plus importantes du monde au cours des prochaines années nous donne une occasion sans pareille de promouvoir l'Agenda pour le travail décent. Des efforts sont en cours en coordination avec l'OIT et d'autres organismes du système des Nations Unies pour mener des activités de sensibilisation et promouvoir la création d'emplois décents en relation avec ces manifestations sur la base d'une coopération tripartite. En coopération avec l'OIT, nous avons lancé une initiative intitulée « Travail décent avant et après 2014 : jeux équitables, fair-play ».

Les progrès réalisés au Brésil peuvent également être réalisés dans d'autres régions. Comme le prouvent les études menées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les avantages de la lutte contre les inégalités au moyen de politiques publiques actives sont déjà visibles non seulement au Brésil, mais aussi dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Enfin, nous voudrions souligner que les débats relatifs aux objectifs de développement durable et au programme de développement pour l'après-2015 nous offrent une excellente occasion d'élaborer un ensemble d'objectifs et de cibles à même de mobiliser une action concrète de la part de décideurs dans le monde entier, en vue de la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'élimination de la pauvreté. Le travail décent et le plein emploi sont sans doute les moteurs les plus efficaces d'un programme de développement durable centré sur l'individu, en plus d'une forte protection sociale, avec l'appui d'un État dont la priorité est d'assurer le bien-être de toute la population. Cette question est de la plus haute importance pour faire des progrès dans la réalisation de plusieurs objectifs que nous sommes en train d'élaborer dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, en particulier les objectifs ayant trait à l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la croissance économique, l'emploi, les infrastructures et l'industrialisation. Nous devons saisir cette occasion pour exploiter pleinement les possibilités offertes par les politiques de promotion d'un travail décent en tant que facteur du développement durable.

Mme Lu Mei (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de la convocation par le Président de l'Assemblée générale de la présente réunion de haut

niveau sur l'élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

La Chine s'associe à la déclaration faite le représentant de l'État plurinational de Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'élimination de la pauvreté est directement liée au droit fondamental de toutes les personnes à la vie et au développement, et constitue une priorité pour tous les États, en particulier les pays en développement, dans le cadre de leur développement économique et social. Le programme de développement pour l'après-2015 doit continuer à faire de l'élimination de la pauvreté et du développement son objectif central, adopter le principe des responsabilités communes mais différenciées, respecter le modèle de développement et la voie vers le développement librement choisis par les États sur la base de leurs situation nationale, et prendre pleinement en compte les différences des pays en ce qui concerne leur situation spécifique, leurs capacités et leur niveau de développement.

Depuis la formulation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), des progrès ont été réalisés en matière de coopération internationale pour l'élimination de la pauvreté. Dans l'ensemble, la situation n'inspire guère l'optimisme. Près d'1,3 milliard de personnes, dont la plupart se trouvent dans les pays en développement, vivent encore dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,25 dollar par jour – le seuil international de pauvreté. À l'approche de 2015, les pays en développement continuent à se heurter à de nombreux problèmes dans la réalisation des OMD. La Chine appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts dans les domaines suivants.

Premièrement, en ce qui concerne le renforcement de la coopération internationale en vue de l'élimination de la pauvreté, le manque de ressources affectées au développement demeure la plus grande difficulté à laquelle les pays en développement se heurtent dans la réalisation des OMD, en particulier s'agissant de l'élimination de la pauvreté. La tâche la plus urgente dans le cadre du programme pour l'après-2015 est d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté, notamment l'extrême pauvreté et la pauvreté générale. Nous devons fixer des objectifs intersectoriels spécifiques en vue de l'élimination de la pauvreté, notamment l'extrême pauvreté et la pauvreté générale. La communauté internationale doit renforcer la coopération internationale en vue de

l'élimination de la pauvreté, honorer ses engagements en matière de coopération internationale pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'aide publique au développement, afin de fournir des ressources suffisantes et une assistance technique et améliorer son action en matière de renforcement des capacités pour l'élimination de la pauvreté afin d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et le sous-développement.

Deuxièmement, il faut faire de la promotion de l'emploi le principal moteur de l'élimination de la pauvreté. La création de possibilités d'emploi durable est un moyen efficace d'éliminer la pauvreté, de promouvoir la croissance économique et l'intégration sociale et d'assurer la stabilité sociale. Les États doivent accorder une grande importance à l'emploi, donner la priorité au développement économique et social par l'emploi et adopter des stratégies de développement et des politiques macroéconomiques qui favorisent l'emploi. La communauté internationale doit accroître son appui aux pays en développement et les aider à surmonter leurs difficultés et leurs faiblesses ayant trait aux infrastructures, au manque de compétences et au financement.

Troisièmement, il faut créer un environnement favorable à l'élimination de la pauvreté pour les pays en développement. Suite à la crise financière, l'environnement externe des pays en développement demeure défavorable. La Chine a fait des efforts inlassables en vue de la réalisation des OMD et a pu diminuer de moitié le nombre de pauvres au sein de la population, conformément à la cible fixée dans le cadre des OMD, avant l'échéance. Toutefois, au regard des normes internationales en matière de pauvreté, la Chine compte encore 100 millions de pauvres et est toujours confrontée à la tâche difficile d'assurer le développement économique et d'améliorer les conditions de vie de son peuple. La Chine fera tout son possible pour mettre en œuvre son Plan de réduction de la pauvreté axé sur le développement pour les zones rurales (2011-2020).

Tout en essayant d'éliminer la pauvreté en Chine, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, nous fournissons également une assistance à d'autres pays en développement dans la mesure de nos moyens et nous partageons notre expérience avec eux pour assurer mutuellement notre développement et éliminer la pauvreté. La Chine est favorable à ce que l'élimination de la pauvreté soit placée au centre du programme de développement pour l'après-2015 et est prête à travailler

avec d'autres pour promouvoir la cause de l'élimination de la pauvreté dans le monde.

M. Rahman (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord associer ma déclaration à celle qu'a prononcée le Représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous remercions le Président d'avoir organisé la présente manifestation de haut niveau sur un sujet aussi important que le plein emploi et le travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Si l'on se projette au-delà de 2015, le monde se trouvera confronté au redoutable défi qui consiste à devoir créer, au cours des 15 prochaines années, environ 600 millions d'emplois supplémentaires afin de suivre le rythme de la croissance de la population active. Si l'élimination de la pauvreté doit demeurer la priorité première et absolue du programme de développement pour l'après-2015, garantir le plein emploi et un travail décent grâce à une croissance économique soutenue et au renforcement des capacités de production est essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable, à la conception desquels nous sommes actuellement attelés, ainsi qu'à la mise en œuvre intégrale du futur programme de développement pour l'après-2015.

La reconnaissance du fait que l'emploi et le travail décent constituent l'une des principales stratégies permettant aux populations de lutter contre la pauvreté a conduit à les inscrire en 2005 dans la formulation de la nouvelle cible 1.B des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir « Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif ». Toutefois, il n'est établi dans cette cible aucun lien direct avec la question des capacités de production, qui n'est pas développée en tant que telle. Le programme de développement pour l'après-2015, y compris les objectifs de développement durable, doivent donc combler certaines de ces lacunes, non seulement en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable en général, mais aussi en liant clairement les capacités de production, le développement des infrastructures et la croissance économique au plein emploi et au travail décent.

Il est essentiel que le programme de développement pour l'après-2015 souligne l'importance de la création d'emplois grâce à un environnement favorable, à des politiques macroéconomiques clairvoyantes, au développement agricole et industriel, à l'industrialisation

et à la prestation de services adaptés, notamment sur le plan de la protection sociale. La croissance économique doit profiter à tous, être favorable aux populations et à la planète, et générer des emplois. Il faut fermement soutenir les microentreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises, où il est possible de créer des emplois à grande échelle. Des programmes novateurs tels que les régimes de garantie de l'emploi peuvent permettre d'assurer aux travailleurs pauvres un socle de conditions d'emploi minimales. Prévoir un socle élémentaire de transferts et services sociaux essentiels, ainsi que l'accès au crédit et aux financements, en sus de l'éducation pour tous, peut aider à atteindre l'objectif du plein emploi et du travail décent pour tous.

À cet égard, je me dois d'évoquer la situation précaire des pays les moins avancés (PMA), dont la population devrait quasi doubler d'ici à 2015 et représenter près de 40 % de la croissance démographique mondiale au cours des 40 prochaines années. Selon une étude réalisée par l'Organisation internationale du Travail, les PMA auraient besoin d'un taux de croissance de l'emploi de 7 % pour pouvoir réaliser les OMD, et notamment le premier, au lieu des 2,9 % par an enregistrés au cours de la dernière décennie. Il s'agit assurément d'une situation alarmante si l'on tient compte du contexte de pauvreté et des énormes problèmes de capacités qui handicapent ces pays.

En conséquence, il est impératif que le système de coopération internationale et les partenaires mondiaux joignent leurs forces afin d'aider ce groupe de pays à réaliser l'objectif du plein emploi et du travail décent dans leurs contextes respectifs. Investir dans les formations axées sur l'acquisition de compétences et la formation professionnelle et promouvoir les affaires ainsi que l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota sont des éléments essentiels à la création d'emplois dans les PMA. Il importe également au plus haut point de mettre en place des politiques de migration assouplies si l'on veut parvenir à éliminer la pauvreté au moyen du plein emploi et du travail décent face à une main-d'œuvre toujours plus nombreuse. Ce type de prolongements doit être intégré à part entière au programme de développement pour l'après-2015.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent de la Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Être pauvre ne signifie pas uniquement ne pas avoir de revenus suffisants. C'est souffrir de privations à

différents niveaux et dans différents domaines. Pour les pauvres, cette condition est endémique et généralisée. Ils y sont confrontés tous les jours. Les enseignements tirés de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement montrent que la pauvreté revêt de multiples facettes. Dans de nombreuses sociétés, elle symbolise la stigmatisation liée au statut d'une minorité, à l'appartenance à une caste inférieure, à la présence d'un handicap ou simplement au fait d'être une femme. Elle est à son summum d'intensité lorsqu'elle empêche d'avoir accès à la justice ou aux services de santé. Elle se manifeste par l'analphabétisme et le manque de qualifications productives. Elle est profondément ressentie lorsqu'elle empêche d'être entendu sur le plan politique. Elle incarne l'inégalité. En un mot, la pauvreté est la somme des privations subies par une personne, une famille, une communauté ou une nation.

La pauvreté coexiste étroitement avec l'abondance à l'échelle mondiale. Tout récemment encore, Oxfam nous apprenait que les 85 personnes les plus riches de la planète possédaient la même quantité totale de richesses que 3,5 milliards de pauvres à travers le monde, un monde, là encore, où 1,2 milliard de personnes vivotent avec la somme dérisoire de 1,25 dollar par jour. Il y a plus grave encore : l'écart entre les riches et les pauvres continue de se creuser, alors même que le revenu global par habitant dans le monde affiche une tendance à la hausse. Éliminer la pauvreté est donc notre plus grand défi. Dans le monde d'après 2015, on mesurera notre détermination à l'aune de notre lutte contre les facteurs qui perpétuent la pauvreté. À cet égard, une stratégie globale revêt une importance critique. Les données concrètes comme l'expérience accumulées par les économies en développement démontrent clairement qu'une croissance plus forte, si elle s'accompagne de politiques favorisant le plus grand nombre, sans exclusions, a une incidence déterminante sur la réduction de la pauvreté.

Le Pakistan est très fermement convaincu de la synergie entre croissance économique, création d'emplois et promotion de débouchés de travail décents. Si l'on n'élimine pas l'extrême pauvreté de la surface de la terre d'ici une année précise, la date que nous nous sommes fixée, aucun des autres objectifs fixés en matière de développement durable ne pourra être réalisé. L'élimination de la pauvreté doit être axée sur cinq éléments de base. Le premier est notre détermination collective à réduire la proportion de personnes vivant dans la pauvreté, et plus particulièrement, la volonté multilatérale d'éliminer

l'extrême pauvreté. Le deuxième est la lutte contre le dénuement dans le cadre d'un programme global. Le troisième est un cadre international et national offrant des perspectives et prévoyant des modalités propres à permettre aux pays de promouvoir la croissance économique et le développement. Le quatrième consiste à insister particulièrement sur la création de moyens de subsistance et d'emplois permettant de garantir à chacun, sans exception, un travail équitable, productif et décent. Le cinquième est l'établissement de plafonds sociaux et de cadres de protection qui empêchent les pauvres de replonger dans une pauvreté encore plus grande.

Cependant, la pauvreté ne saurait être éliminée uniquement par des affirmations et des exhortations, aussi importantes soient-elles. Nous avons besoin d'un cadre politique solide et de ressources suffisantes aux niveaux national et international. Dans cette action, le rôle de l'ONU est celui de catalyseur aussi bien que de protagoniste.

M. Rishchynski (Canada) : Je voudrais adresser, pour commencer, nos remerciements au Président pour cette occasion qui nous est donnée de prendre la parole à la séance d'aujourd'hui.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je suis très heureux de prendre la parole sur le thème important qui fait l'objet de la présente réunion de haut niveau : « [L'é]limination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 ». Nous tenons d'emblée à souligner, comme le Canada l'a fait ailleurs, qu'une croissance économique durable est un facteur fondamental de réduction de la pauvreté. En 2010, près de 1,2 milliard de personnes – soit environ 21 % de la population mondiale – vivaient, dans les pays en développement, avec moins de 1,25 dollar par jour. Cela marque un remarquable recul par rapport aux chiffres de 1990, où 1,8 milliard de personnes – soit 42 % de la population – étaient concernées. Cette évolution coïncide avec des taux de croissance plus élevés, durant la même période, dans de nombreux pays, qui illustrent l'importance que revêt la croissance dans le recul de la pauvreté.

Conscients des problèmes qui continuent d'entraver l'élimination de la pauvreté, nous sommes d'avis que la croissance doit figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015 et qu'elle constituait un chaînon manquant des objectifs

du Millénaire pour le développement. Néanmoins, pour obtenir les meilleurs résultats possibles, la croissance globale ne suffit pas. La croissance doit être inclusive, axée sur les pauvres, durable et porteuse d'emplois. Nous considérons qu'un taux de chômage cible est un élément essentiel des efforts axés sur une croissance durable. Plus d'emplois de meilleure qualité et des revenus plus élevés sont les principaux moyens qu'ont les femmes et les hommes, quand ils sont pauvres, d'améliorer leur niveau de vie, de rebondir plus facilement et d'être plus autonomes. Nous devons considérer, par conséquent, la création d'emplois comme un élément critique d'une croissance économique durable et central des objectifs de développement pour l'après-2015.

(l'orateur reprend en français)

Nous devons également veiller à ce que les emplois créés soient des emplois décents. La qualité de l'emploi devrait être mesurée, d'une part, en termes qui tiennent compte de ses incidences sur le bien-être individuel et social, comme la rémunération, la sécurité, l'équité et les droits fondamentaux au travail et, d'autre part, en termes qui rendent compte de la croissance économique et de la compétitivité, comme la productivité et la diversification.

Pour ce qui est de l'équité, nous devons accorder une attention particulière aux femmes et aux jeunes dans les objectifs pour l'après-2015. Nous savons que les femmes et les jeunes sont touchés de façon disproportionnée par les taux élevés de chômage. Dotés de compétences recherchées et se voyant offrir des possibilités, les femmes et les jeunes d'aujourd'hui seront un moteur de croissance tout à fait nécessaire dans les années à venir.

(l'orateur poursuit en anglais)

En concentrant nos efforts sur l'objectif d'un travail décent, nous devons également éliminer les pratiques abusives du monde du travail. Le travail des enfants, en particulier, n'a pas sa place dans le monde que nous voulons en 2030. C'est pourquoi le Canada voudrait voir l'engagement mondial de mettre fin à toutes les formes de travail des enfants, y compris les pires, faire également partie des objectifs pour l'après-2015. Il faut replacer les emplois et les moyens d'existence dans le contexte de la croissance du secteur privé car ils sont étroitement liés.

Quels changements en profondeur faut-il apporter pour éliminer la pauvreté? La mise en place des conditions propices à la croissance du secteur privé

est essentielle car la création d'emplois plus productifs et plus rémunérateurs est en grande partie fonction de la croyance du secteur privé. Comme le montre une étude réalisée par la Banque mondiale, neuf emplois sur dix sont créés, dans les pays en développement, par le secteur privé. À cet égard, nous devons non seulement nous concentrer sur le travail décent mais également sur des changements effectifs dans des domaines essentiels à une croissance économique durable qui profite aux plus pauvres.

Nous considérons que trois niveaux d'objectifs sont nécessaires à cet égard. Au niveau de base reviennent les objectifs propres à instaurer un climat favorable à l'investissement, y compris une solide gestion économique et fiscale, un État de droit, un système de libre-échange et une économie de marché, encadrés par des politiques prudentes et des réglementations bien conçues, ainsi que des conditions favorisant une activité commerciale concurrentielle et l'accès aux infrastructures. Les systèmes de protection sociale de base complètent les efforts en faveur d'une croissance durable et de l'élimination de la pauvreté puisqu'ils sont un moyen d'aider directement les plus pauvres et les plus vulnérables. Les systèmes de protection sociale font également office de stabilisateurs de l'économie, ils aident les plus pauvres à mieux rebondir et contribuent d'ailleurs à empêcher les gens de sombrer dans la pauvreté.

(l'orateur reprend en français)

En deuxième lieu, nous pensons que les petits États insulaires en développement doivent tirer partie du dynamisme de la croissance même du secteur privé en ce qui concerne la productivité, la diversification des nouveaux produits, des services et des marchés ainsi que la croissance et la longévité des entreprises. Les services essentiels à la croissance des entreprises, comme la finance, doivent également être saisis.

(l'orateur poursuit en anglais)

Troisièmement, nous devons veiller à ce que les gens disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour pouvoir profiter des nouveaux débouchés. Il faut donc, selon nous, fixer un objectif en matière d'éducation et de formation, en fonction de la demande sur le marché du travail, qui cible en particulier les femmes et les jeunes. Le Canada est également favorable à la fixation d'objectifs transversaux, en matière de croissance et d'emploi, de façon à ce qu'ils portent aussi sur d'autres

domaines cibles. L'autonomisation des femmes au plan économique et une croissance durable respectueuse de l'environnement sont deux domaines devant selon nous être inscrits dans la démarche adoptée en matière de croissance et d'emploi : par la fixation, pour le premier domaine, d'objectifs portant sur l'accès des femmes aux moyens de production, sur le renforcement de l'emploi, des sociétés et des compétences des femmes, et sur leur participation accrue à la prise des décisions économiques; et, concernant le deuxième domaine, par des objectifs visant à promouvoir des modes de production plus propres et plus efficaces.

(l'orateur reprend en français)

Il ne fait pas de doute que la liste des priorités à examiner est longue. Les éléments que j'ai évoqués aujourd'hui font partie d'une liste encore plus longue de priorités éventuelles dans le cadre des objectifs pour l'après-2015. Au cours des prochains mois, l'un des aspects essentiels de notre travail consistera à énoncer les nombreux enjeux liés à l'emploi, à la croissance et à l'élimination de la pauvreté, et à définir leur ordre de priorité.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance de l'Assemblée générale. La Malaisie s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La Malaisie estime encourageant que la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté – avec moins de 1,25 dollar par jour – ait atteint, au cours des cinq dernières années, de nouveaux plafonds dans les six régions en développement. Bien que cela soit positif, il reste beaucoup à faire car les progrès sont inégaux et 1,2 milliard de personnes, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, vivent encore avec moins de 1,25 dollar par jour. La Malaisie est préoccupée par le fait que la crise économique et financière mondiale actuelle a entraîné une hausse du chômage au niveau mondial, puisque le nombre de personnes sans emploi devrait atteindre le chiffre record de 202 millions en 2015 contre 170 millions en 2007.

Je voudrais maintenant évoquer l'expérience acquise par mon propre pays dans la lutte contre la pauvreté. Depuis les années 70, la Malaisie a réussi à faire reculer la pauvreté, qui touchait près de la moitié de la population en 1970, en mettant en œuvre différents initiatives et programmes visant à éliminer la

pauvreté. La Malaisie a, en particulier, atteint bien avant l'échéance fixée la cible des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relative à la réduction de la pauvreté, en ramenant à près de 2,8% la proportion de la population touchée.

Le succès de la mise en œuvre des programmes d'élimination de la pauvreté en Malaisie peut être mis au compte du développement économique rapide du pays, facilité par un efficace système de partage du pouvoir et par la stabilité politique dont jouit la Malaisie depuis 57 ans. Il est également attribuable à la planification stratégique et à la mise en œuvre efficace de programmes économiques par le Gouvernement, notamment des stratégies favorables aux populations les plus pauvres, conjuguées à des investissements soutenus dans l'infrastructure, l'éducation, le renforcement des capacités humaines et les services de soins de santé primaires.

Parmi les principales initiatives visant l'élimination de la pauvreté figure le plan de développement rural mis en place par l'Autorité fédérale malaisienne d'aménagement du territoire. Le programme de réforme agraire a permis de sortir de la pauvreté les citoyens concernés par le plan de répartition des terres. Ce plan passe par des actions programmées et coordonnées d'aménagement du territoire ainsi que des actions d'ordre socioéconomique, qui ont permis de créer à leur tour des centaines de milliers d'emplois décents.

À ce jour, cette initiative a permis d'améliorer la qualité de vie de 177 000 familles rurales malaises, qui ont ainsi pu bénéficier d'avantages sociaux et économiques.

Dorénavant, le Gouvernement met l'accent sur les groupes défavorisés, en particulier les populations autochtones de Sabah et Sarawak qui vivent à l'intérieur des terres, les Orang Asli, autochtones malaisiens, et les ouvriers des plantations sur la péninsule malaisienne. Il reste des poches de population qui vivent sans électricité, sans eau courante et avec un accès limité aux installations sanitaires. Des écoliers doivent chaque jour effectuer un chemin long et difficile pour se rendre à l'école. Le Gouvernement a promis de s'attaquer aux problèmes des populations défavorisées, de les sortir de la pauvreté et de veiller à ce que tous les Malaisiens profitent de la prospérité créée par le développement du pays.

À cette fin, le Gouvernement va intensifier la mise en œuvre de programmes économiques et la prestation de services de base. Il envisage également d'octroyer des titres de propriété aux Orang Asli et aux populations autochtones de Sabah et Sarawak. Cela leur permettra de bénéficier de programmes de développement agricole intégrés fondés sur des approches agropolitaines et l'agriculture contractuelle. Ces groupes auront également un plus grand accès aux infrastructures et aux installations publiques, notamment en matière d'éducation et de formation, ce qui leur permettra d'étoffer leurs compétences et de pouvoir prétendre à des emplois de meilleure qualité.

L'un des programmes d'élimination de la pauvreté les plus efficaces mis en œuvre par la Malaisie est le programme 1Azam. Ce programme établit un équilibre entre aide directe et possibilités économiques, ce qui permet aux populations pauvres de gagner en indépendance financière. Il prévoit la fourniture d'une aide dans quatre domaines fondamentaux : la recherche d'emploi, la création de petites entreprises, les petits prestataires de services et les possibilités d'emploi dans l'agriculture. Rien que pour la période allant de janvier à août 2013, 25 544 personnes ont participé à ce programme, dont 16 470 femmes, ce qui traduit bien l'importance que le Gouvernement accorde au rôle des femmes dans le développement socioéconomique de la Malaisie.

Pour garantir l'efficacité de ce programme d'élimination de la pauvreté, le Gouvernement a créé le système eKasih, une base de données nationale centralisée qui regroupe des informations relatives à la pauvreté. Cette base de données est accessible et utilisable par tous les organismes gouvernementaux et autres parties compétentes aux fins de la planification, de la coordination et du suivi des programmes d'élimination de la pauvreté en Malaisie. Il convient de noter que ce système innovant, eKasih, a reçu en 2012 le prix Champion du service public décerné par l'ONU en reconnaissance de son importante contribution à l'élimination de la pauvreté en Malaisie.

La Malaisie continuera de faire profiter d'autres pays en développement aux niveaux régional et mondial de son expérience en matière d'élimination de la pauvreté, et ce, en vue d'accélérer la réalisation des OMD. Nous partageons notre expérience dans le domaine du développement depuis les années 80, principalement par l'intermédiaire du Programme malaisien de coopération technique, une des composantes des efforts déployés

par le Gouvernement malaisien pour promouvoir la coopération technique entre les pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Actuellement, plus de 27 000 participants, principalement originaires des pays les moins avancés et d'Afrique, bénéficient de l'expérience et des compétences partagées par la Malaisie. Ce programme va continuer de contribuer également à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Je voudrais conclure en soulignant que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui dépasse largement la pauvreté financière. C'est la raison pour laquelle la Malaisie est en train de développer un indice de pauvreté multidimensionnelle pour que nos efforts de lutte globale contre la pauvreté s'attaquent aux dimensions non financières que sont notamment l'éducation, la santé et le niveau de vie.

M. Zehnder (Suisse) : Tout d'abord, je souhaite remercier le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de ce débat thématique.

Au cours des deux dernières décennies, le progrès dans la lutte contre la pauvreté a été plus rapide que jamais. Cela s'explique par le développement économique, des politiques appropriées et la mobilisation mondiale en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les progrès réalisés, plus d'un milliard de personnes vivent, aujourd'hui encore, dans des conditions d'extrême pauvreté. Il est donc de notre devoir commun de mener à terme l'action des OMD.

La croissance économique est un facteur majeur, mais insuffisant pour la réduction de la pauvreté. Au cours des dernières décennies, la croissance a tiré des millions de personnes de la pauvreté. En parallèle, nous constatons une accentuation de la disparité des revenus, l'un des risques les plus inquiétants mentionnés dans le Rapport sur les risques mondiaux publié en 2014 par le Forum économique mondial. Il est donc crucial de veiller à ce que la croissance économique soit inclusive et se concrétise par une élévation du niveau de vie pour l'ensemble de la population.

Par conséquent, l'économie doit offrir de bons emplois qui permettent aux femmes et aux hommes de travailler dans des conditions décentes. Le manque d'emplois appropriés et l'absence de perspectives sont à l'origine de privations économiques et génèrent un sentiment de frustration et d'exclusion sociale, en particulier parmi les jeunes. Les jeunes sont

particulièrement concernés par les problèmes de chômage, de bas salaires et d'instabilité de l'emploi. En outre, l'exclusion sociale et les privations économiques peuvent pousser certains individus à des actes illicites, ce qui entrave le développement de sociétés pacifiques. Ainsi, les bienfaits découlant d'un travail décent vont bien au-delà de la dimension économique. Ces emplois contribuent à l'autonomisation des personnes, leur confèrent une certaine estime de soi, tout en favorisant la paix et la cohésion sociale.

Différentes politiques contribuent à la promotion du travail décent et à l'élimination de la pauvreté. Celles-ci devraient nous servir de guides dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Premièrement, l'Agenda pour le travail décent, tel qu'il a été développé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et approuvé au sein de l'ONU, contribue à la promotion d'un développement inclusif. La mise en œuvre des normes internationales en matière de travail doit être encouragée afin d'assurer des conditions de travail décentes à tous, y compris aux travailleurs migrants. À cet égard, il faut porter une attention particulière aux principes et droits fondamentaux du travail. Ceux-ci comprennent notamment la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Deuxièmement, des initiatives plus ciblées doivent être mises en œuvre pour introduire des mécanismes de protection sociale et pour assurer leur viabilité économique et financière à long terme. L'Initiative pour un socle de protection sociale, menée par l'OIT et l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que la Recommandation n° 202 concernant les socles nationaux de protection sociale de l'OIT fournissent une orientation utile à cet égard. Mais il faut s'assurer que la protection sociale couvre tous les groupes de la société, en particulier les femmes, les migrants et les membres des minorités ethniques, et il faut faciliter le transfert des prestations sociales. La protection sociale étant souvent liée à l'emploi, et de nombreuses femmes travaillant dans le secteur informel, la dimension genre doit être prise en compte dans la formulation et la mise en œuvre des normes, directives et mesures politiques.

Enfin troisièmement, en vue d'un éventuel objectif sur l'éducation, il faut souligner le lien direct entre l'emploi et un système éducatif inclusif et de

qualité, qui développe des compétences répondant aux besoins du marché du travail. Ce sujet concerne toutes les économies, quel que soit leur niveau de développement, en raison de l'augmentation d'emplois spécialisés et de l'importance de l'innovation pour stimuler une croissance durable.

M. Maope (Lesotho) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique tient tout d'abord à souligner que le plein emploi et un travail décent sont des facteurs essentiels en vue d'éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités et de promouvoir le respect de la dignité humaine. Les objectifs relatifs à l'emploi doivent être au cœur des initiatives et mécanismes mondiaux. Par conséquent, un plan d'action qui donne la priorité à la création d'emplois productifs, en particulier pour les jeunes, est de la plus haute importance pour le Groupe des États d'Afrique. La capacité de création d'emplois est fondamentalement liée à la relance et au renforcement des mesures de production par le biais de politiques financières, d'investissement, technologiques et commerciales adéquates.

Selon la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique,

« Plus de 70% des Africains gagnent leur vie grâce à des emplois vulnérables alors que les économies africaines continuent d'être largement tributaires de la production et de l'exportation de produits de base. Les investissements sont toujours concentrés sur les secteurs extractifs à forte intensité de capital, ayant peu de liens en amont et en aval avec le reste de l'économie. » (E/2013/17, par. 48)

Il faut donc diversifier davantage la production des matières premières, et intensifier la valeur ajoutée dans le secteur des produits de base. Dans le même ordre d'idées, le Groupe des États d'Afrique tient à mentionner le document intitulé « Rapport OMD 2013 : évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », produit par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Selon ce rapport, il est d'une importance primordial de réduire les inégalités en Afrique, et l'une des causes de ces inégalités est la

structure actuelle des économies africaines. Ce rapport indique que :

« Ces inégalités résultent en partie de la structure enclavée de la plupart des économies africaines; cette structure tend à concentrer l'activité économique sur le secteur extractif et la production de matières premières. Ses retombées sur les autres secteurs étant limitées, ce profil d'activité ne génère que peu d'emplois, aiguille la richesse vers les secteurs riches en ressources naturelles, favorise les inégalités et constitue un germe d'agitation sociale. »

Pour transformer les économies africaines, le rapport recommande notamment de promouvoir l'industrialisation et la transformation structurelle par la diversification et la chaîne de valeur qui relie le producteur de matières premières à l'utilisateur final. C'est pourquoi le Groupe est d'avis que la création d'emplois exige une croissance économique soutenue et la transformation structurelle des économies africaines par une industrialisation axée sur la valeur ajoutée et la diversification. À cet égard, il faut réaliser en Afrique un développement industriel continu et générateur d'emplois en accroissant la valeur ajoutée manufacturière à un taux plus élevé que la croissance démographique et en augmentant la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit national brut.

L'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud auraient l'un des pourcentages les plus élevés de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, bien en deçà du seuil de 2 dollars par jour, en dépit de la baisse marquée de l'extrême pauvreté dans les régions en développement. La diminution du nombre de pauvres en Afrique subsaharienne s'est avérée difficile depuis près de 10 ans, la proportion des travailleurs ayant des emplois vulnérables étant de près de 80 %. Les emplois vulnérables posent un défi particulier à la réduction de la pauvreté car ceux qui occupent ces emplois n'ont pas de capacité de résilience face aux chocs économiques et autres difficultés socioéconomiques. L'augmentation du prix des denrées alimentaires, par exemple, contraint les ménages pauvres à réduire leurs dépenses en aliments nutritifs et limite leur accès aux services sociaux essentiels, tels les soins de santé. Il en résulte une perte des gains réalisés dans les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé.

Nous sommes très préoccupés par le fait que la décélération de la création d'emplois touche encore plus les jeunes. Le taux de chômage des jeunes dans le monde

serait trois fois supérieur à celui des adultes. Les jeunes constituent 40 % des 200 millions de chômeurs dans le monde. C'est un gros obstacle à nos efforts collectifs d'élimination de la pauvreté et d'édification d'un monde pacifique. À cet égard, les politiques d'éducation et de formation doivent viser à favoriser le développement économique et à préparer les citoyens à des emplois productifs basés sur les besoins des nouveaux marchés du travail.

Je voudrais parler de cet aspect de la pauvreté qui exige une attention particulière en Afrique. Je veux parler de la pauvreté rurale. Les disparités de développement entre les zones urbaines et rurales empêchent la majorité des populations des pays en développement d'apporter d'importantes contributions à leurs économies nationales. Le chômage et le sous-emploi sont très répandus dans les zones rurales. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance critique de l'investissement dans le développement rural, stratégie viable de lutte contre la pauvreté.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de l'éducation en tant qu'outil propice à l'élimination de la pauvreté. Un des atouts les plus importants de l'Afrique, ce sont ses ressources humaines. Pour faire une utilisation lucrative de cette ressource, nous devons investir dans les compétences et dans le développement technique et académique. Nous devons donc fournir une éducation qui aille au-delà du primaire et du secondaire et assure un enseignement professionnel et supérieur. Il est crucial d'élargir le champ de l'éducation afin de répondre aux exigences de l'industrialisation. De même, le renforcement des capacités et le transfert des technologies sont des outils indispensables à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Mme Nazaire (Haïti) : Ma délégation souhaiterait d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'initiative de cette réunion de haut niveau sur un sujet de la plus haute importance qui devrait profiter utilement à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Elle souhaiterait également s'associer aux déclarations faites par la représentante de la Bolivie et du Bénin, respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine et des pays les moins avancés.

L'élimination de la pauvreté a été à juste titre instituée comme élément central des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, à en

juger par les travaux en cours du Groupe de travail à composition non limitée, elle devrait continuer d'occuper cette place-pivot, couplée explicitement aux objectifs de plein emploi et de travail décent. Guidées autant par les impératifs économiques que par une obligation morale plaçant l'homme au centre des préoccupations, une prise de conscience et une coordination internationales sans précédent ont permis d'atteindre, cinq ans avant le délai fixé, les objectifs de réduction de moitié de l'extrême pauvreté. Cependant, il ne s'agit pas de se reposer sur nos lauriers car la tâche demeure immense dans l'optique de l'élimination totale de la pauvreté, condition *sine qua non* du développement durable. Au demeurant, la récente crise financière mondiale et son lourd impact négatif sur l'emploi a démontré la fragilité et le caractère potentiellement réversible des progrès accomplis.

Depuis trois ans, le Gouvernement haïtien a mis en place et accéléré tout un train de mesures et de programmes de protection sociale ciblant les populations les plus vulnérables et destinés à combattre les fléaux de l'extrême pauvreté, notamment la lutte contre la faim et le manque de revenus décents en milieu rural et urbain. Les résultats sont très encourageants mais ne sont que le premier échelon d'un processus de longue haleine. Nous sommes décidés à nous atteler aux changements transformateurs qui peuvent garantir le renforcement du triptyque élimination de la pauvreté, plein emploi et travail décent.

Dans ce cadre, ma délégation souhaite soumettre à la réflexion commune trois pistes qui, parmi d'autres, paraissent pertinentes et interconnectées.

Premièrement, l'élimination de la pauvreté et le plein emploi ne peuvent être atteints sans un secteur privé robuste porté par des investissements de long terme substantiels. Seul pays moins avancé de l'Amérique, Haïti a pour la première fois à sa tête de nombreux dirigeants directement issus de la communauté des affaires. Tous leurs efforts sont dirigés vers la fin du modèle d'assistanat économique international appliqué à Haïti depuis plusieurs décennies, en œuvrant au renforcement des capacités de l'État et à l'établissement d'un cadre légal et macroéconomique favorable aux entrepreneurs et aux investisseurs. Un appel a été lancé en ce sens aux partenaires de la communauté internationale afin qu'ils prennent en compte cette nouvelle donne, par exemple en terme de simplification des procédures d'accès aux financements de projets par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux, ou encore via le

renforcement des capacités d'absorption et d'élaboration de projets viables par le secteur privé haïtien.

Deuxièmement, la prise en compte des aspects multidimensionnels de la pauvreté doit conduire à mettre l'accent sur de solides politiques publiques, donnant un degré de priorité élevé aux domaines fondamentaux à forte valeur ajoutée qui maximisent l'égalité des chances face à l'emploi et au travail décent. En tête de liste, se trouvent tout naturellement la santé et, surtout, l'éducation, priorité du Gouvernement haïtien avec son programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire.

Troisièmement et enfin, les obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté identifiés par les experts, notamment l'inégalité des revenus et les précarités environnementales appellent à la responsabilité, à la créativité et à la vision. Ils supposent un État renforcé dans ses missions régaliennes de stratège, de régulation et, à l'occasion, de redistribution. Indépendamment du débat légitime quant à la spécificité des solutions proposées, c'est là un des principaux enseignements qui sous-tend le livre-événement de l'économiste Thomas Picketty sur l'inégalité de richesses structurelle dans les économies de marché, et qui fait actuellement débat dans tous les cercles académiques et les centres de décision économique et financière de premier plan.

M. Och (Mongolie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour souligner l'importance de cette réunion de haut niveau cruciale et opportune.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Alors que nous approchons de l'échéance 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notre objectif commun est d'accélérer nos efforts conjoints pour terminer le travail inachevé relativement aux OMD. Faire avancer et réaliser les OMD qui accusent le plus de retard est le point de départ du programme de développement pour l'après-2015, mais comme nous en convenons tous, ce programme doit être plus exhaustif, équilibré, ambitieux et transparent pour relever ce défi. L'élimination de la pauvreté reste l'objectif primordial de la communauté internationale et doit être au centre de toute proposition relative aux objectifs de développement durable et au programme de développement pour l'après-2015.

L'élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous est un élément central des stratégies nationales de développement et des politiques internationales. Suite à la crise économique et financière mondiale de 2008 et 2009, les progrès en matière de réduction de la pauvreté ont été lents. L'économie mondiale ne pourra probablement que créer la moitié des 80 millions d'emplois nécessaires au cours des deux prochaines années pour pouvoir atteindre les taux d'emploi d'avant la crise. Face à cette situation, le travail décent est une priorité mondiale. Nous devrons créer environ 670 millions d'emplois entre 2015 et 2030 – et aujourd'hui, 75 millions de jeunes sont au chômage. Nous devons nous concentrer non seulement sur la quantité mais aussi sur la qualité des emplois; ce dont les gens ont besoin, c'est d'un travail décent.

La réduction de la pauvreté et du chômage représente le défi le plus pressant en matière de développement auquel est confrontée la Mongolie depuis 20 ans. Le Gouvernement a pris des mesures pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à réduire la pauvreté et promouvoir une croissance économique qui profite à tous. D'après notre cinquième rapport national sur les OMD, le nombre de pauvres dans notre pays a connu une baisse de plus de 11 points de pourcentage, passant de 38,7% en 2010 à 27,4% en 2012. La chute du taux de pauvreté enregistrée au cours de ces dernières années est principalement attribuable aux politiques efficaces du Gouvernement relatives à la protection sociale, au marché du travail, à l'approvisionnement alimentaire et à l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Néanmoins, le taux de pauvreté est beaucoup trop élevé pour un pays comme le nôtre qui connaît une croissance économique rapide. Nous devons mettre l'accent d'urgence sur le renforcement de la résilience et de la protection sociale afin de réduire la vulnérabilité des populations pauvres et marginales. L'expérience a montré que même si les mesures de protection non ciblées, telles que les aides financières, présentent des avantages à court terme, elles ne se traduisent pas par une réduction durable de la pauvreté.

Notre taux de chômage, qui s'élevait à 11,6% en 2009, est tombé à 9,9% en 2010 et à 7,7% en 2011. En 2012, nous avons modifié notre loi sur le soutien à l'emploi, ce qui nous a permis d'exécuter un certain nombre de projets de création d'emplois par l'entremise de divers programmes. Un programme visant à offrir des emplois rémunérés aux citoyens mongols est en cours de réalisation; il a permis de créer 150 000 emplois. Il

est impératif que la Mongolie diversifie son économie et crée d'autres sources d'emploi, surtout pour les jeunes. À cet égard, le Gouvernement a mis en place des programmes spéciaux tels qu'un programme de pré-employabilité pour les jeunes et un sous-programme chargé de promouvoir l'emploi des jeunes et des étudiants, en vue de réduire le chômage des jeunes. L'un des principaux défis auxquels la Mongolie est confrontée est de créer une main-d'œuvre qualifiée afin d'améliorer sa compétitivité à l'échelle internationale.

Depuis 2001, les OMD ont contribué au développement aux niveaux national et international, mais nous devons en faire davantage. À cet égard, l'élimination de la pauvreté grâce au plein emploi et à un travail décent pour tous doit figurer au rang des premières priorités dans le programme de développement pour l'après-2015.

M. Grunditz (Suède) (*parle en anglais*) : Les pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et mon propre pays, la Suède, se félicitent de cette occasion de mener un dialogue sur la façon dont l'emploi et le travail décent pour tous peuvent contribuer à l'élimination de la pauvreté. Les pays nordiques sont fermement engagés à contribuer à l'élimination de la pauvreté et au travail décent pour tous, et, bien entendu, à contribuer au processus pour l'après-2015.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), rappelons-le, ont été formulés de manière spécifique et en nombre limité, ce qui en a fait un outil efficace pour la sensibilisation et la coopération. Cependant, en dépit des succès enregistrés s'agissant de la réalisation des OMD, l'extrême pauvreté, les inégalités et d'autres obstacles au développement durable persistent. Dans le cadre de nos efforts pour élaborer un nouveau programme universel pour le développement durable et sans laissés-pour-compte, nous devons examiner les enseignements tirés de l'expérience des OMD. De toute évidence, un enseignement important à cet égard est que l'élimination de la pauvreté doit être au cœur de ce programme – dans le cas d'espèce, au cœur du programme de développement durable. En nous concentrant sur les inégalités et en veillant à ce qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte, nous pouvons atteindre nos objectifs.

Un emploi, source de revenu, est le meilleur moyen de sortir de la pauvreté. Toutefois, dans toute société et à tout moment, il y a des gens qui ont besoin d'une protection sociale : les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées. La création d'emplois

exige des politiques économiques délibérément conçues pour promouvoir les investissements à forte intensité de main-d'œuvre et l'employabilité de tous, femmes et hommes. La création d'emplois décents est une priorité urgente en matière de développement mondial et doit être au cœur des nouveaux objectifs de développement pour l'après-2015.

Les gouvernements ont un rôle important à jouer pour promouvoir l'emploi et un milieu des affaires favorable à l'amélioration des compétences. Pour garantir un travail décent, les gouvernements ont la responsabilité de promouvoir la sécurité et la santé au travail, et de fixer des salaires minimaux. Il importe en outre d'établir des règles équitables pour toutes les entreprises. C'est là certes un défi considérable pour tout gouvernement.

La primauté du droit et des institutions publiques démocratiques, efficaces et responsables sont également fondamentales pour garantir un développement économique durable pour tous et créer un environnement commercial prévisible. Un impératif vital pour la croissance du secteur privé dans de nombreux pays à faible revenu et pour le commerce est l'accès à des infrastructures électriques et de transport fiables. Un accès fiable à l'électricité et l'amélioration des infrastructures de transport facilitent l'intégration économique et les échanges commerciaux. Cela favorise la croissance économique et crée des emplois. L'amélioration des infrastructures est également un puissant moteur de croissance globale et de création d'emplois pour les hommes et les femmes qui vivent dans la pauvreté. Les investissements dans l'infrastructure doivent cependant s'accompagner d'investissements dans les secteurs sociaux et dans la protection sociale. La productivité de la main-d'œuvre dépend de l'accès non discriminatoire au système éducatif, y compris à la formation technique et professionnelle, et au système de soins de santé primaires, ainsi que de leur qualité.

L'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes sont un des domaines où des progrès sont nécessaires et attendus depuis longtemps. Le fait que dans certains endroits les femmes soient encore privées du droit au travail et à la propriété n'a plus aucun sens, ne serait-ce qu'en termes de politique économique. Aucun pays ne peut se permettre de refuser aux femmes le droit de participer à la vie économique. L'autonomisation économique des femmes est sans doute le facteur le plus important pour ce qui est d'éliminer la pauvreté.

Nous devons réduire la part de travail non rémunéré des femmes et garantir un salaire égal à travail égal.

Pour finir, nous disposons des connaissances et des ressources nécessaires pour créer des emplois décents et instaurer un minimum de protection sociale pour l'ensemble des hommes et des femmes, réduire les inégalités et éliminer l'extrême pauvreté. Le programme de développement pour l'après-2015 devra démontrer notre volonté politique de le faire.

M. Hahn Choonghee (République de Corée) (*parle en anglais*) : La pauvreté étant multidimensionnelle, les progrès pour l'éliminer sont tributaires d'autres domaines d'intervention, comme la croissance économique, l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et la gouvernance. Parmi tous ces domaines, celui de l'emploi, qui est le sujet d'aujourd'hui, est depuis longtemps reconnu comme un facteur clef dans la lutte contre la pauvreté. Sachant que plus de 200 millions de personnes à travers le monde demeurent sans emploi et que les jeunes sont les plus touchés par les crises économiques prolongées, nous devons nous attaquer de toute urgence à cette question.

Cependant, en dépit des idées reçues, la croissance ne garantit pas nécessairement des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. La majorité des pauvres dans les pays en développement ont déjà un emploi, très souvent précaire et mal payé. C'est pourquoi, pour que le travail contribue véritablement à l'élimination de la pauvreté, il faut favoriser une croissance économique qui accroît les possibilités d'emploi, mais améliore également la qualité de ces emplois. À cet égard, et forts de notre expérience en matière d'élimination de la pauvreté, nous estimons qu'un enseignement de qualité, tout comme l'éducation pour tous, est à la fois déterminant et indispensable.

Dans ce contexte, nous voudrions attirer l'attention sur l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du Travail, qui préconise : premièrement, la promotion du plein emploi productif; deuxièmement, la protection sociale; troisièmement, le respect des principes et droits fondamentaux au travail; et, quatrièmement, le dialogue social. Nous estimons que cet agenda met à juste titre l'accent sur les facteurs sociaux et environnementaux ainsi que sur les aspects économiques du travail, et que sa démarche équilibrée et intégrée peut fournir une orientation utile pour éliminer durablement la pauvreté.

Créer des emplois décents requiert des efforts et une coopération multiples au niveau tant national qu'international. Au niveau des pays, en particulier les pays en développement, il convient de donner la priorité à l'augmentation de la productivité du secteur agricole, qui représente une grande part de leurs industries. On créera ainsi un grand nombre d'emplois, tout en réduisant les inégalités, notamment les écarts observés entre zones rurales et zones urbaines. L'expérience de la célèbre campagne nationale coréenne Saemaul Undong de lutte contre la pauvreté rurale menée dans les années 70 et 80 montre clairement les avantages d'une telle stratégie. La campagne Saemaul Undong, qui signifie littéralement « mouvement en faveur d'un nouveau type de village ou de communauté », pourrait servir de modèle pour l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement rural dans les pays en développement.

En outre, il faut accorder une attention accrue à l'économie créative en vue de créer des emplois de qualité. Tirer partie des avantages culturels propres à chaque pays et les combiner à des idées créatives peut permettre aux États de bénéficier de la création d'emplois de grande qualité et à forte valeur ajoutée.

Au niveau international, la mise en place d'un environnement international propice à la création d'emplois de qualité est primordiale. Pour cela il faut notamment encourager des investissements privés plus importants et mettre en place des systèmes financiers et commerciaux ouverts et équitables, avec une attention toute particulière aux pays les moins avancés. En complément de la coopération traditionnelle Nord-Sud, la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud doivent aussi être activement encouragées.

Toutefois, dans tous nos efforts collectifs, nous devons veiller à ce que l'élimination de la pauvreté grâce à des initiatives en faveur de la création d'emplois ne mette nullement à mal la viabilité de l'environnement du fait d'une consommation accrue des ressources. De ce fait, les efforts pour créer des emplois doivent s'accompagner de mesures de transformation en faveur d'une économie plus verte. À cet égard, nous pensons que les technologies de pointe, comme la technologie agricole intelligente, sont un bon moyen de promouvoir l'emploi et d'accroître les revenus, tout en favorisant un environnement durable grâce à un cycle vertueux. Les conséquences néfastes de la pauvreté sur les vies humaines sont à la fois répandues et persistantes, et c'est

pourquoi nous devons réaffirmer notre détermination à débarrasser l'humanité de toutes les formes de pauvreté.

En conclusion, afin d'atteindre cet objectif, la République de Corée renouvelle son engagement à participer activement aux efforts internationaux en faveur de l'élimination de la pauvreté, notamment en continuant d'accroître son aide publique au développement et en partageant son expérience en matière d'élimination de la pauvreté. Nous nous engageons en outre à participer de manière constructive à la négociation à venir sur le programme de développement pour l'après-2015.

M. Karaçay (Turquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cet important débat, qui tombe à point nommé. La Turquie demeure attachée aux efforts visant à éliminer la pauvreté à tous les niveaux et à créer un avenir durable pour tous, fondés sur une démarche englobant les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Chacun sait que les progrès économiques mondiaux ont largement contribué à l'amélioration générale du niveau de vie de nombreuses personnes. Néanmoins, les inégalités, le partage inéquitable des biens, le chômage, l'absence de protection sociale, l'insuffisance ou l'inexistence de services en faveur du développement humain, le manque d'accès aux services financiers et la mauvaise qualité de vie sont des préoccupations encore largement partagées. L'élimination de la pauvreté à long terme passe par une croissance économique durable sans exclusive. La croissance économique est nécessaire mais pas suffisante pour réduire la pauvreté et les inégalités, et améliorer les conditions de vie.

Pour se transformer en prospérité et pour pouvoir éliminer la pauvreté et les inégalités, la croissance doit ne laisser personne de côté, elle doit être globale et durable, et elle doit avoir une incidence positive à long terme sur les plus pauvres. La création d'emplois décents et plus productifs est la clef d'une plus grande prospérité pour tous, à l'avenir, et de l'élimination de la pauvreté. Une croissance soutenue doit être inclusive et globale. Tous les pays doivent mettre en place les conditions qui le permettent.

Des politiques macroéconomiques saines tenant compte des besoins en matière de financement de l'investissement et renforçant l'intégration financière permettent de créer des conditions favorables à l'investissement, au commerce, aux exportations et à la

mobilisation de capitaux aux fins de l'investissement, qui sont tous d'importants moteurs de la croissance.

Une croissance économique et un commerce viables sont les grands moteurs de la prospérité nationale et internationale et peuvent contribuer à la sécurité mondiale. Il faut pour cela qu'existe un système d'échanges multilatéral inclusif et ouvert qui permette une présence de tous les pays au sein des marchés mondiaux. Promouvoir le plein emploi, et un travail productif et décent, en mettant en particulier l'accent sur les jeunes, les femmes, sur l'élimination des inégalités, l'accès aux services financiers, une protection sociale suffisante et une formation adaptée est essentiel si l'on veut parvenir à éliminer la pauvreté. Des institutions ouvertes, comptables de leur action et efficaces, qui réduisent le coût et le risque inhérents à l'investissement, récompensent l'entrepreneuriat et l'innovation et créent des marchés dynamiques et compétitifs engendrent des débouchés vers le plein emploi et un travail de qualité.

En conclusion, l'accroissement des investissements dans un éventail de secteurs, tels que l'énergie propre, la production industrielle, l'éducation, le secteur manufacturier, les services, l'agriculture, les transports et l'infrastructure, permet de jeter les fondements d'une croissance durable dont tous peuvent profiter. C'est sur cette base que nous pouvons ensuite fournir de nombreuses perspectives de plein emploi et de travail décent dans le programme de développement pour l'après-2015.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de cette occasion qui nous est donnée d'échanger nos vues sur la question de l'emploi et d'un travail décent dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Je tiens également à associer ma déclaration à celle qu'a prononcée le Représentant permanent de la Bolivie ce matin au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'Indonésie attache la plus haute importance à l'élimination de la pauvreté non seulement comme objectif suprême du développement mais plus spécifiquement, également, comme prolongement du mandat constitutionnel de notre pays, qui défend l'objectif fondamental de l'amélioration du bien-être public et de la justice sociale pour toute sa population. Il est largement reconnu que la pauvreté est une problématique multidimensionnelle et qu'elle est la cause, en même temps qu'une conséquence, des dilemmes sociaux auxquels se heurtent les plus pauvres.

La création de débouchés viables est un facteur déterminant de la réduction des inégalités et de l'élimination de la pauvreté, en même temps que la promotion de la croissance économique. Gagner un revenu dans le cadre d'un emploi permet en définitive de consommer davantage et d'engendrer davantage de croissance. L'emploi offre également une réponse sur les aspects sociaux en facilitant l'accès à l'éducation et aux services de santé.

À cette fin, nous estimons que notre futur programme de développement doit inscrire au nombre de ses objectifs l'emploi et un travail décent. Plus précisément, cet objectif peut comprendre des éléments à l'échelon national, tels que la mise en œuvre de stratégies de développement propices à la création d'emplois, la primauté donnée à la promotion du plein emploi productif pour les femmes et les jeunes, l'accroissement du soutien apporté au secteur privé, en particulier aux petites et moyennes entreprises, le renforcement de l'emploi dans le secteur public et les services de ressources humaines, l'amélioration du dispositif intégré d'emploi et de protection sociale, la promotion d'un travail décent et la création d'un environnement de travail harmonieux.

À l'échelon international, notre objectif peut se décliner en fonction des éléments suivants : l'intégration systématique de la création d'emplois à la politique macroéconomique mondiale, l'accroissement de l'apport aux pays en développement en termes d'assistance financière, de recherche scientifique, de coopération technique et de formation professionnelle, et l'amélioration de la productivité des pays en développement ainsi que le développement de leurs industries à forte intensité de main d'œuvre.

Tout en promouvant l'emploi comme objectif de notre futur programme de développement, nous devons également souligner le lien qui existe entre cet objectif et d'autres domaines associés aux moyens de subsistance. Le lien dont je parle est un programme de protection sociale permettant de préserver le bien-être de la population et d'en améliorer le niveau de vie. Notre objectif ou programme en matière d'emploi doit être adossé à un programme de protection sociale.

À cet égard, nous sommes très satisfaits de voir que les critères minimaux d'emploi et de protection sociale sont pris en considération de pair, conformément aux textes issus des grandes conférences sur le développement. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

(résolution 66/288) de même que nos délibérations au cours des débats du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable soulignent cette question. Un bon système de protection sociale permet de rendre plus équitable la croissance. La protection sociale peut permettre de mieux répartir les fruits de la croissance et servir d'outil de cohésion et de justice sociales.

Enfin, je tiens à souligner que notre futur programme de développement doit comporter un objectif visant à promouvoir la croissance dans le cadre d'un effort mondial. Le plein emploi, un travail décent pour tous, ainsi qu'une protection sociale minimale, doivent être l'objectif à réaliser, et ce, non seulement à l'échelon national, mais également à l'échelon international.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en anglais*) : J'aimerais associer mes observations à la déclaration dont la Bolivie a donné lecture ce matin au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui et un préalable indispensable au développement durable dans les pays en développement, comme nous l'avons déclaré dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288). On ne saurait trop insister sur l'importance d'une croissance économique soutenue, équitable, et ne laissant personne sur le bord de chemin dans le cadre de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les progrès accomplis au cours de la première décennie de ce siècle ont été extrêmement lents et inégaux tandis que les efforts déployés sont passés à côté de millions de personnes, y compris de femmes et d'enfants, en particulier dans les pays les moins avancés et en Afrique, qui compte actuellement le plus grand nombre de pauvres. De plus, ces échecs menacent également gravement les pays à revenu intermédiaire d'une augmentation du niveau de pauvreté et la situation économique mondiale d'un revers de croissance.

Les chances de réaliser d'ici à 2015 les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté ainsi que les autres objectifs de développement semblent extrêmement minces. Les contraintes auxquelles se heurte l'action de lutte contre la pauvreté en raison de la crise financière et économique mondiale actuelle, de l'insécurité alimentaire qui perdure et des problèmes

engendrés par les changements climatiques sont une source majeure de préoccupation également pour les pays en développement. La pauvreté se manifeste sous différentes formes et touche à des questions aux dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles.

À cet égard, il y a beaucoup à faire pour inverser la baisse des flux internationaux de ressources provoquée par l'insuffisance de l'aide au développement, l'aggravation des termes de l'échange internationaux, une généralisation du chômage, la crise de l'emploi et d'autres facteurs. Un certain nombre de mesures peuvent contribuer à promouvoir la croissance économique et l'élimination de la pauvreté.

La première de ces mesures est la promotion des capacités de production et le renforcement du développement agricole. Deuxièmement, la restructuration de la dette doit figurer au nombre des instruments d'assistance financière auxquels on a recours. La troisième mesure est le développement des échanges commerciaux internationaux. Les pays développés doivent être exhortés à éliminer les barrières commerciales et les subventions agricoles, qui constituent d'importantes entraves à l'accès des pays en développement aux marchés. La quatrième mesure porte sur l'accès aux marchés des pays développés pour les produits agricoles, les produits manufacturés et les services en provenance des pays en développement, qui aiderait ces derniers à créer des emplois productifs. La cinquième mesure consiste à faciliter les transferts de technologies des pays développés vers le monde en développement. La sixième mesure consiste à mettre l'accent sur l'emploi et le travail décent, qui sont des facteurs déterminants d'amélioration du niveau de vie.

La récession et la concurrence accrue ont encore abaissé le niveau de revenus des travailleurs employés dans le secteur informel. Il en est résulté un ralentissement des progrès en ce qui concerne la réduction du problème des travailleurs pauvres. En 2011, on estimait à 456 millions le nombre de travailleurs vivant avec moins de 1,25 dollar par jour. Si la pauvreté avait continué de diminuer au rythme d'avant la crise, le nombre de travailleurs pauvres aurait chuté de 50 millions.

Les jeunes sont touchés de façon disproportionnée par le chômage tandis qu'ils sont surreprésentés dans le secteur informel et dans la catégorie des travailleurs pauvres. En 2011, 12,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage, contre 4,6 % d'adultes. Le nombre

de jeunes travailleurs découragés, que l'on ne dénombre pas parmi les chômeurs parce qu'ils ne recherchent pas activement du travail, a également connu une très nette augmentation dans de nombreux pays. Une expérience précoce du marché du travail est un facteur déterminant d'émancipation personnelle et sociale. Une transition difficile entre l'école et le travail influe négativement à long terme sur le niveau de revenus que pourra escompter une personne, et augmente les risques de chômage par la suite. Par conséquent, une exclusion de toute activité productive ne peut qu'avoir des conséquences néfastes sur le bien-être des jeunes des générations actuelles et à venir. Nous appuyons le Pacte mondial pour l'emploi, qui fournit aux pays un cadre utile pour la formulation d'ensembles de mesures adaptées à leur situation et à leurs priorités nationales, et nous appelons à veiller à la coordination et à la cohérence de la mise en œuvre du Pacte, afin d'éviter la crise de l'emploi.

Le renforcement des capacités des ressources humaines devant permettre à tous d'obtenir un emploi plus élevé, plus créatif et plus productif et un travail décent revêt une importance vitale pour la réduction de la pauvreté. À cet égard, nous aimerions mettre en exergue le rôle joué par le secteur public aux fins de la mise en valeur des ressources humaines ainsi que celui du système des Nations Unies et la contribution qu'apportent le secteur privé et la société civile à l'appui de l'action et des priorités des gouvernements.

Nous restons convaincus que la pauvreté constitue la violation la plus répandue des droits fondamentaux de la personne et du droit au développement. Toute campagne efficace et digne de ce nom menée au niveau international contre le fléau de la pauvreté exige que l'objectif de l'élimination de la pauvreté soit inscrit au cœur des stratégies nationales et de la coopération internationale. Il incombe aux gouvernements de jouer un rôle charnière à cet égard et c'est à eux, de fait, que revient en dernière analyse la responsabilité d'assurer le succès de la campagne contre la pauvreté. Nous sommes fermement convaincus que la formulation des politiques nationales doit s'adosser, pour réussir, à un environnement international propice et porteur et à un appui constant de la communauté internationale. De fait, l'ensemble de la communauté internationale doit s'engager davantage dans une coopération internationale véritable et appliquer des politiques de concertation et d'entraide visant à permettre des progrès concrets vers la réalisation des règles et des objectifs établis au niveau international.

M. Donoghue (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole à la présente réunion de haut niveau. D'emblée, je tiens à dire que l'Irlande souscrit à la déclaration qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne.

Nous avons déjà entendu ce matin citer un éventail de statistiques, mais il reste que, avec plus de 208 millions de personnes sans travail dans le monde, y compris 75 millions de jeunes, et 800 millions de travailleurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, l'objectif du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous constitue une urgence personnelle et universelle pour un milliard de personnes et, par voie de conséquence, pour nous tous. Huit pour cent de la population mondiale jouissant de près de 50 % des revenus mondiaux, il s'ensuit que les 92 % restants en sont réduits à se partager les 50 % du reliquat. Cela signifie, à son tour, que le défi de l'emploi et du travail décent n'est pas réductible à la simple équation « plus d'emplois de meilleure qualité », mais qu'il implique également de s'attaquer aux inégalités de revenus.

Avec la mort, chaque année, de quelque 2,3 millions de personnes, selon les estimations, dans des accidents du travail, le défi de l'emploi et d'un travail décent recouvre également les normes de sécurité sur le lieu de travail et l'établissement des responsabilités en cas de violations des droits des travailleurs. Sachant que les travailleurs et les syndicats sont souvent en butte, dans le monde entier, aux intimidations, à la répression et à la violence, le défi de l'emploi et d'un travail décent recouvre également la protection du rôle de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme.

Comme l'indiquait le document final de la manifestation de haut niveau convoquée par le Secrétaire général en septembre dernier (résolution 68/6), le programme de développement pour l'après-2015 doit être, pour la communauté internationale, un moyen de s'engager encore plus résolument dans l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable. Ce faisant, il doit faire fond sur le socle des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD),achever ce qu'il reste encore à faire à ce titre et répondre aux nouveaux défis.

En définissant le cadre pour l'après-2015, nous devons tirer des enseignements des OMD et nous assurer que nous tenons compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté et que nous reconnaissions la corrélation entre les différentes questions et les différents objectifs.

Cela signifie qu'il faudra, pour pouvoir éliminer la pauvreté, enregistrer des progrès non seulement en termes de revenus, mais également sur un certain nombre de domaines, dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la paix sociale, l'état de droit et le renforcement des capacités institutionnelles. Lorsqu'on examine comment procéder de façon optimale en vue de l'élimination de la pauvreté par la voie d'un plein emploi productif et d'un travail décent pour tous, il faut aborder la question le plus largement possible, avec les nombreuses questions attenantes, liées à la création des conditions propres à favoriser un plein emploi productif et un travail décent.

Je me permets de présenter cinq courts arguments à cet égard. Premièrement, nous devons promouvoir un accès plus important à la protection sociale, en particulier pour les catégories vulnérables. Une protection sociale suffisante peut permettre de réduire le risque de tomber dans la pauvreté dans les périodes de chômage, d'aider les personnes qui ne sont pas en mesure de faire partie de la population active à vivre leur vie dans la dignité et de donner à ceux dont ils ont la charge la possibilité d'être scolarisés ou d'entrer dans la vie active. Cela permet d'asseoir les bases d'un plein emploi productif et d'un travail décent pour tous.

Deuxièmement, compte tenu qu'il faut, pour pouvoir accéder à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, pouvoir compter sur l'amélioration des résultats de l'éducation de base, le programme pour l'après-2015 doit comporter l'engagement d'assurer l'égalité d'accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité, avec un accent particulier sur les filles. En outre, nous devons examiner de près la relation qui existe entre le capital humain et les qualifications recherchées au niveau de l'économie. À cet égard, nous devons favoriser un accès plus important à la formation professionnelle, et favoriser également les qualifications scientifiques, technologiques et en ingénierie.

Troisièmement, pour combler les disparités entre les sexes en ce qui concerne l'emploi au niveau mondial, le cadre pour l'après-2015 doit prévoir des garanties d'égalité d'accès aux débouchés professionnels pour les femmes ainsi que la garantie qu'à un travail égal correspond une rémunération égale. En outre, il doit se pencher sur toutes les barrières qui s'opposent à la participation des femmes à la population active, y compris en assurant l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux marchés, aux systèmes judiciaires et aux services financiers, l'égalité des droits de tous

les héritiers, pour l'héritage de terres, de biens et autres moyens de production et actifs, et la jouissance par les femmes de leurs droits liés à la sexualité, à la reproduction, et à la santé.

Quatrièmement, nous savons que la croissance du secteur agricole est en moyenne deux fois plus efficace à réduire la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs. C'est la raison pour laquelle le programme pour l'après-2015 doit comprendre des objectifs prévoyant un renforcement de la capacité des petites exploitations agricoles d'augmenter de manière viable leur productivité et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Le programme pour l'après-2015 doit également soutenir les pays en développement dans leurs efforts en faveur de la diversification économique et de l'obtention d'une plus grande valeur ajoutée pour leurs matières premières. En outre, il doit mettre en exergue les débouchés qui peuvent être attendus, en matière d'emplois et de croissance, d'une conversion au développement durable, où l'économie met davantage l'accent sur l'autosuffisance au niveau des ressources, sur la viabilité des modes de production et de consommation et sur un découplage de la croissance économique de toute dégradation de l'environnement.

Enfin, nous pouvons tous recenser des situations prouvant qu'à défaut de paix et d'améliorations de la gouvernance à tous les niveaux, nous serons tout simplement incapables de réaliser la moindre de nos ambitions en matière d'élimination de la pauvreté et d'avènement d'un plein emploi productif et d'un travail décent pour tous. En renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions publiques nationales, en protégeant la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique et de libre association, en donnant la priorité à des politiques macroéconomiques stables en contrepoint d'un système d'échanges multilatéral ouvert et fondé sur des règles et en faisant impartiallement respecter la primauté du droit, le programme pour l'après-2015 peut encore contribuer davantage à mettre en place les conditions propices à un investissement de meilleure qualité, à une plus grande production économique, à une cohésion sociale plus importante et à une société plus égalitaire.

Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui pourraient, je le pense, nous permettre, à condition de figurer dans le programme pour l'après-2015, de mieux réussir dans notre objectif d'élimination de la pauvreté, de plein emploi productif et de travail décent pour tous.

J'irais même plus loin en affirmant que sans eux, nous risquons de manquer à notre première priorité.

M. Abdrahmanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Compte tenu de l'heure tardive et du peu de temps imparti, je voudrais dire que nous souscrivons à tous les excellents commentaires et engagements qui ont été déjà formulés. Je tiens toutefois à préciser qu'hier, le Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, a appelé l'attention des participants au Forum économique d'Astana et à la deuxième Conférence mondiale contre la crise précisément sur la question de la réduction des inégalités et de l'élimination de la pauvreté. Il est très important que plusieurs représentants de l'ONU, en particulier le Secrétaire général adjoint, M. Acharya, le Président du Conseil économique et social, l'Ambassadeur Sajdik, et d'autres de nos collègues aient participé à ce forum et qu'ils nous fassent, à ce que je crois comprendre, part de leurs impressions sur cette rencontre internationale à leur retour.

Je veux souligner également ce qu'a dit le Président de mon pays quant au fait que vivre dans les profondeurs de la misère n'empêche pas des millions de personnes de faire preuve d'un dynamisme et d'une vitalité remarquables. Aussi a-t-il appelé la communauté internationale à dépolitisier les relations internationales, à ne pas créer de contrastes artificiels entre les pays et les régions et à éviter les discours conflictuels. Il a prôné, à l'inverse, le renforcement de nos capacités collectives de mesurer les perspectives de croissance économique et les menaces à travers le monde.

En guise de document issu du Forum économique d'Astana et de la deuxième Conférence mondiale contre la crise, les participants ont notamment approuvé l'idée d'un plan mondial contre la crise. Cette proposition a été soumise à l'attention et à l'examen des États Membres de l'ONU afin que des mesures énergiques puissent être prises en ce sens. Mon pays est disposé à mettre en place, avec l'ONU, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, une plateforme qui permettrait d'élaborer une feuille de route complexe pour l'élimination de la pauvreté.

Nous sommes conscients que chaque État Membre est responsable de ses propres progrès. De ce fait, mon pays a lancé une stratégie à beaucoup plus long terme que le programme de développement pour l'après-2015. Cette stratégie, qui a été baptisée Kazakhstan 2050, reprend notre vision du développement à long terme de notre pays. Nous sommes prêts à faire profiter d'autres pays de notre réussite, de nos meilleures pratiques et de

notre expérience afin de parvenir à l'élimination de la pauvreté, notre noble objectif à tous.

Mme Moleko (Afrique du Sud) (parle en anglais) : Ma délégation tient tout d'abord à remercier le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué cette réunion de haut niveau. Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le Représentant permanent de la Bolivie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par celui du Lesotho, au nom du Groupe des États d'Afrique.

Il reste trois ans avant la fin de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, en 2017. En outre, il ne nous reste plus qu'un an avant l'échéance fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont d'ores et déjà permis des progrès sans précédent en matière de réduction de la pauvreté. Toutefois, il y a encore beaucoup à faire, car nombre de nos pays continuent de se heurter à des difficultés pour éliminer le fléau de la pauvreté, en plus des inégalités et du chômage. Les personnes qui vivent dans les communautés défavorisées, principalement dans les zones rurales et sont très dépendantes de l'agriculture pour leur subsistance, sont les plus touchées par ces trois plaies. L'agriculture représente une part importante de l'économie des pays africains et demeure un secteur clef pour l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois. Elle continue d'absorber une large part de la main-d'œuvre dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique.

Ma délégation est intimement convaincue que le continent africain a les moyens de se nourrir, d'éliminer la pauvreté et d'être un acteur important sur le marché mondial des denrées alimentaires. Il est donc impératif que les programmes internationaux tiennent compte des conditions et problèmes spécifiques des régions où l'agriculture reste la principale activité économique. Certaines régions ont plus de chemin à parcourir que d'autres à cet égard et les programmes d'élimination de la pauvreté doivent être intensifiés pour atteindre les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, notamment en Afrique sub-saharienne.

Le continent africain a proclamé 2014 Année de l'agriculture en Afrique afin d'accélérer ses efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire. Cela sera impossible sans l'appui de la communauté internationale à des initiatives tel le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et la concrétisation des engagements pris au sommet de L'Aquila.

L'Afrique du Sud est elle aussi confrontée à ce triple défi que représentent la pauvreté, l'inégalité et le chômage. Face à la persistance de ces problèmes, nous avons élaboré un plan de développement national qui est en quelque sorte la feuille de route économique de mon pays pour éliminer la pauvreté, accroître le nombre d'emplois et réduire les inégalités à l'horizon 2030. Nous accordons dans ce contexte beaucoup d'importance au thème de la présente réunion de haut niveau.

À l'heure où nous préparons les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, nous devons envisager des stratégies ambitieuses qui peuvent avoir un effet durable sur les problèmes structurels que sont la pauvreté, les inégalités et le chômage généralisés. L'élimination de la pauvreté doit demeurer l'objectif suprême qui guide notre vision du programme de développement pour l'après-2015. À condition de faire en sorte que les moyens de mise en œuvre soient suffisants et de s'attaquer à des problèmes tels que les inégalités, cet objectif peut devenir une réalité. Il est impératif que les politiques et les efforts de développement destinés à éliminer la pauvreté ne soient pas uniquement axés sur les difficultés mais également sur les possibilités liées au développement durable aux niveaux international et national.

L'emploi est à la fois le premier facteur de croissance et de développement et le résultat de la croissance et du développement. Les objectifs en matière d'emploi devraient donc être au cœur des efforts et mécanismes mondiaux. Ils supposent la coopération de la communauté internationale pour soutenir et faciliter les efforts des pays en développement grâce à des actions au niveau des systèmes internationaux dans les domaines économique, financier, commercial, technologique et social. Les pays développés doivent s'abstenir de toute action qui ferait obstacle aux efforts et aux progrès de ces pays.

En conclusion, en s'attelant au défi de l'élimination de la pauvreté, l'Afrique du Sud est parfaitement consciente de la nécessité d'accélérer sensiblement les efforts mondiaux pour mettre en œuvre, de manière résolue et audacieuse, l'engagement pris par nos dirigeants dans ce document historique qu'est la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) de n'épargner aucun effort dans la lutte contre la pauvreté. L'instauration d'un partenariat mondial renforcé en faveur du développement, dans le contexte

du programme de développement pour l'après-2015, demeure la clef du succès à cet égard.

Mme Carrion (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, ma délégation s'associe à la déclaration faite plus tôt ce matin par le représentant de l'État plurinational de Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La notion d'extrême pauvreté telle que définie dans les objectifs du Millénaire pour le développement ne reflète pas la complexité et les inégalités grandissantes du monde actuel. Pour cette raison, nous estimons que l'objectif d'élimination de la pauvreté doit demeurer un objectif en soi et ne doit pas être édulcoré dans le nouveau programme international.

Il faut également tenir compte du fait que la pauvreté est multidimensionnelle et ne s'exprime pas uniquement dans le revenu national par habitant. C'est pourquoi nous préconisons l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de développement pour l'après-2015 efficace et inclusif, qui mette l'accent sur des objectifs de développement durable centrés sur l'élimination de la pauvreté, la promotion de l'égalité entre les sexes ainsi que sur les droits des femmes, des jeunes et des enfants, en particulier ceux qui sont victimes de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation.

Malgré la hausse des niveaux de vie constatée ces dernières décennies, la plupart des travailleurs des pays en développement continuent d'avoir des emplois précaires et informels, avec de bas salaires, des perspectives incertaines et une faible protection sociale et économique ainsi qu'une forte vulnérabilité aux risques environnementaux. Les possibilités d'emploi à plein temps assorti d'un salaire régulier sont limitées, en particulier pour les femmes, qui sont sous-représentées dans le secteur économique formel dans la majorité des régions du monde. Un travail décent est indispensable

au bien-être de la personne. En plus de générer des revenus, il favorise le progrès socioéconomique et renforce la dignité des individus, de leur famille et de leur communauté.

Dans le monde entier, les jeunes des deux sexes apportent beaucoup à la société en tant que travailleurs productifs, entrepreneurs, consommateurs, citoyens, membres de la société civile et agents du changement. Bien que la jeunesse soit un vrai capital pour les pays, dans de nombreux cas elle est extrêmement vulnérable et doit faire face à une grande incertitude socioéconomique. Souvent les jeunes ne peuvent pas donner la pleine mesure de leur potentiel parce qu'ils n'ont pas accès à un travail productif et décent.

Le manque d'emploi décent pour les jeunes d'aujourd'hui reflète et perpétue à la fois le cercle vicieux de la pauvreté. Le manque d'accès à l'éducation, l'absence de formation adaptée et les emplois précaires font que la pauvreté se transmet de génération en génération. Promouvoir la protection des travailleurs suppose entre autres d'encourager des conditions de travail décentes, de bons salaires, des horaires de travail et des conditions sanitaires satisfaisants et la sécurité de l'emploi. La situation des travailleurs migrants requiert également l'attention. Il faut que les gouvernements déploient des efforts pour que les travailleurs migrants puissent s'insérer pleinement dans la société. Ils doivent faciliter les regroupements familiaux conformément aux lois et régulations de chaque pays et encourager un climat d'harmonie, de tolérance et de respect.

Pour conclure, l'Uruguay estime que la croissance économique doit aller de pair avec l'intégration sociale afin de lutter contre la pauvreté grâce à des politiques, programmes et systèmes de protection sociale permettant de parvenir à une société ouverte et au développement durable.

La séance est levée à 13 h 15.